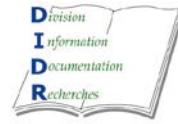


## UKRAINE

24 février 2020



### La situation des minorités sexuelles et de genre

#### **Avertissement**

Ce document a été élaboré par la Division de l'Information, de la Documentation et des Recherches de l'Ofpra en vue de fournir des informations utiles à l'examen des demandes de protection internationale. Il ne prétend pas faire le traitement exhaustif de la problématique, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande de protection internationale particulière. Il ne doit pas être considéré comme une position officielle de l'Ofpra ou des autorités françaises.

Ce document, rédigé conformément aux lignes directrices communes à l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine (avril 2008) [cf. [https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/lignes\\_directrices\\_europeennes.pdf](https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/lignes_directrices_europeennes.pdf)], se veut impartial et se fonde principalement sur des renseignements puisés dans des sources qui sont à la disposition du public. Toutes les sources utilisées sont référencées. Elles ont été sélectionnées avec un souci constant de recouper les informations.

Le fait qu'un événement, une personne ou une organisation déterminée ne soit pas mentionné(e) dans la présente production ne préjuge pas de son inexistence.

La reproduction ou diffusion du document n'est pas autorisée, à l'exception d'un usage personnel, sauf accord de l'Ofpra en vertu de l'article L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

## **Table des matières**

1.	Définitions et cadre juridique .....	4
1.1.	Définitions.....	4
1.2.	Cadre juridique .....	4
1.2.1.	Les instruments internationaux adoptés et/ou ratifiés par le pays.....	4
1.2.2.	Le cadre juridique national .....	4
2.	Situation sociale.....	8
2.1.	Attitude de la société .....	8
2.1.1.	Perception générale .....	8
2.1.2.	Attitude des médias.....	8
2.1.3.	Position des personnalités publiques et religieuses .....	9
2.1.4.	Violences et atteintes aux droits .....	11
2.2.	Visibilité des minorités sexuelles et de genre.....	12
2.2.1.	Lieux de rencontre .....	12
2.2.2.	Associations .....	13
2.2.3.	Manifestations .....	15
3.	Attitude des autorités .....	18
3.1.	Protection des forces de l'ordre .....	18
3.2.	Accès à la justice et application des lois.....	19

### **Résumé :**

L'Ukraine, première des anciennes républiques soviétiques à avoir légalisé les relations homosexuelles, dispose d'une Constitution et d'un arsenal législatif pénal protecteurs en matière de lutte contre les discriminations et pour l'égalité de traitement. L'orientation sexuelle et l'identité de genre (OSIG) ne sont toutefois pas des motifs explicitement mentionnés, un manquement pouvant parfois conduire les autorités de police à ne pas enregistrer la plainte préalable nécessaire pour ouvrir une enquête. En mars 2019, le Département d'Etat des Etats-Unis souligne que dans les cas de violences perpétrées contre les personnes LGBTI, les autorités ukrainiennes n'enquêtent pas de façon adéquate, les faits n'étant que rarement qualifiés de crimes de haine. Les personnes LGBT victimes de discriminations ont en outre rarement recours à la justice.

Au sein de la société, les préjugés homophobes sont toujours présents. Ils sont attisés par les vues conservatrices de certaines figures de la classe politique ainsi que par divers groupes paramilitaires d'extrême-droite, qui appellent explicitement à la violence contre les personnes LGBT, et de façon nuancée, par les différentes Eglises ukrainiennes. La plupart des médias adoptent en revanche désormais une attitude acceptable envers les personnes LGBT, en évitant de reproduire les stéréotypes discriminants. Depuis 2016 à Kiev, et par la suite dans les plus grandes villes du pays, des marches des fiertés LGBT sont organisées annuellement par le milieu associatif LGBTI, en plein essor. Elles sont soutenues par des figures de la classe politique tournées vers l'Europe et se tiennent sous haute protection policière afin de répondre aux menaces qu'elles suscitent. Par ailleurs, des personnalités ouvertement LGBT, à l'instar d'anciens combattants volontaires ayant participé au conflit dans l'Est du pays, mettent en avant leur engagement patriotique pour

revendiquer l'égalité des droits concernant leur famille. Ainsi, si les personnes LGBTI demeurent parfois exposées à des formes de menaces et de violences, elles sont mieux prises en compte par la société ukrainienne, et leurs droits pris en compte par la législation.

A noter que depuis l'annexion, non reconnue internationalement, de la Crimée par la Fédération de Russie en 2014, la loi russe prévaut *de facto* sur ce territoire<sup>1</sup> où les droits des personnes LGBTI sont restreints. De même, dans les territoires séparatistes pro-russes du Donbass, la plupart des personnes LGBT fuient la zone de conflit ou cachent leur orientation sexuelle ou leur identité de genre par craintes de violences.

### **Abstract:**

Ukraine was the first of the former Soviet republics to legalise homosexual relations. Its constitution and criminal-law framework provide protections against discrimination and to promote equality. However, sexual orientation and gender identity (SOGI) are not explicitly specified as grounds in this context. This can sometimes lead to police failure to register the preliminary complaint that is required to open an investigation. In March 2019, the United States State Department emphasized that Ukrainian authorities do not adequately investigate cases of violence against LGBTI persons, with such violence only rarely being classified as hate-crime. Further, LGBT persons subjected to discrimination only rarely pursue legal redress.

Homophobic prejudice remains present within Ukrainian society. It is exacerbated by the conservative views of certain politicians and various far-right paramilitary groups, who make explicit calls for violence against LGBT persons, and in less direct ways by Ukraine's various churches. By contrast, most Ukrainian media now display an acceptable attitude towards LGBT persons and avoid reproducing discriminatory stereotypes against them. Since 2016 in Kiev and subsequently in the largest cities, annual LGBT-pride marches are organized by a fast-growing network of LGBTI NGOs and associations. These marches are supported by pro-European politicians, and are held under tight police protection given the threats directed against them. Further, openly-LGBT persons, like former volunteer fighters who took part in the conflict in eastern Ukraine, emphasize their patriotism in order to demand equal rights in the family sphere. While LGBTI persons therefore remain subjected to threats and violence, they are increasingly acknowledged by Ukrainian society, and the legal framework takes their rights into account.

It should be noted that since the Russian Federation's internationally-unrecognized annexation of Crimea in 2014, Russian law *de facto* prevails in Crimea<sup>2</sup>, where the rights of LBGT persons are therefore restricted. Similarly, in pro-Russian separatist territories in the Donbass, most LGBT persons have fled the conflict zone or conceal their sexual orientation or gender identity due to fears of violence.

**Nota :** Les termes qualifiant les minorités sexuelles et de genre dans cette note sont ceux utilisés dans chacune des sources correspondantes référencées en notes de bas de page, à savoir LGBTTIQ (personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, transsexuelles, intersexuées et queer), LGBTIQ, LGBTI, LGBT ou LGBTIQA (lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres, intersexes, queer et personnes asexuées), LGBT+.

**Nota :** La traduction des sources en langues étrangères est assurée par la DIDR.

---

<sup>1</sup> Spartacus Going Out, « Ukraine », s.d., [url](#)

<sup>2</sup> Spartacus Going Out, « Ukraine », s.d., [url](#)

## **1. Définitions et cadre juridique**

### **1.1. Définitions**

Le préambule des principes de Jogjakarta<sup>3</sup> définit les concepts « identité de genre » et « orientation sexuelle » ; ces définitions sont reprises par le HCR<sup>4</sup> :

« L'orientation sexuelle est comprise comme faisant référence à la capacité de chacun de ressentir une profonde attirance émotionnelle, affective et sexuelle envers des individus du sexe opposé, de même sexe ou de plus d'un sexe, et d'entretenir des relations intimes et sexuelles avec ces individus. »

« L'identité de genre est comprise comme faisant référence à l'expérience intime et personnelle de son genre profondément vécue par chacun, qu'elle corresponde ou non au sexe assigné à la naissance, y compris la conscience personnelle du corps (qui peut impliquer, si consentie librement, une modification de l'apparence ou des fonctions corporelles par des moyens médicaux, chirurgicaux ou autres) et d'autres expressions du genre, y compris l'habillement, le discours et les manières de se conduire »<sup>5</sup>.

Dans la présente note, les « minorités sexuelles et de genre » sont les personnes considérées comme appartenant à une minorité sexuelle du fait de leur orientation sexuelle et/ou à une minorité de genre du fait de leur identité de genre.

### **1.2. Cadre juridique**

#### **1.2.1. Les instruments internationaux adoptés et/ou ratifiés par le pays**

L'Ukraine a adopté la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Le pays a également ratifié, le 12 novembre 1973, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques<sup>6</sup> et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels<sup>7</sup>. Il a ratifié le 11 septembre 1997 la Convention européenne de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales<sup>8</sup>.

En adoptant/ratifiant ces textes, l'Etat s'engage à respecter au niveau national les droits de l'homme auxquels ils se réfèrent – qui s'appliquent à tous indistinctement, notamment, de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre – et/ou à respecter le principe de non-discrimination, principe consacré notamment par la Charte des Nations Unies.

#### **1.2.2. Le cadre juridique national**

En 2016, l'organisation non gouvernementale (ONG) internationale ILGA Europe, dans un rapport cité en 2017 par le Rapport de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) du Conseil de l'Europe, classe l'Ukraine au 44<sup>ème</sup> rang sur 49 pays

---

<sup>3</sup> Les principes de Jogjakarta, 03/2007, [url](#)

<sup>4</sup> UNHCR (Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés), Principes directeurs sur la protection internationale N°9 : Demandes de statut de réfugié fondées sur l'orientation sexuelle et/ou l'identité de genre dans le contexte de l'article 1A(2) de la Convention de 1951 Convention et/ou son Protocole de 1967 relatifs au statut des réfugiés, HCR/GIP/12/01, 23/10/2012, [url](#)

<sup>5</sup> Les principes de Jogjakarta sur l'application du droit international des droits de l'homme en matière d'orientation sexuelle et d'identité de genre ont été élaborés par un groupe d'experts des droits de l'Homme en 2006. Ces définitions ont été reprises par le Haut-Commissaire aux droits de l'Homme. Cf. Les principes de Jogjakarta, 03/2007, [url](#).

<sup>6</sup> United Nations Human Rights Council (HRC), « Ratification Status for Ukraine », s.d., [url](#)

<sup>7</sup> United Nations Human Rights Council (HRC), « Ratification Status for Ukraine », s.d., [url](#)

<sup>8</sup> Conseil de l'Europe, « Etat des signatures et ratifications du traité 005 - Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales », m. à j. le 22/01/2020, [url](#)

europeens, au regard de sa législation et des politiques publiques garantissant le respect des droits humains aux personnes LGBT<sup>9</sup>.

L'Ukraine est la première des anciennes républiques soviétiques, à avoir légalisé les relations sexuelles entre hommes en 1991<sup>10</sup>. Depuis cette date également<sup>11</sup>, l'âge de consentement sexuel est de 16 ans pour les homosexuels comme pour les hétérosexuels<sup>12</sup>.

La **Constitution ukrainienne**<sup>13</sup> procure un cadre normatif globalement protecteur des libertés individuelles et civiles comme en matière de lutte contre les discriminations. Les motifs d'orientation sexuelle et d'identité de genre, en tant que fondements potentiels de discriminations, ne sont cependant pas explicitement formulés<sup>14</sup>.

**L'article 24 de la Constitution ukrainienne** proclame le principe d'égalité en ces termes :

« Les citoyens ont des droits et libertés constitutionnels égaux et sont égaux devant la loi. Il ne peut y avoir aucun privilège ou restriction fondé sur la race, la couleur de peau, les convictions politiques, religieuses ou autres, le sexe, l'origine ethnique et sociale, le statut de la propriété, le lieu de résidence, les caractéristiques linguistiques ou autres. »<sup>15</sup>.

Selon **l'article 32** de la Constitution :

« Nul ne pas être l'objet d'ingérence dans sa vie privée et familiale, excepté dans les cas prévus par la Constitution ukrainienne »<sup>16</sup>.

En ce qui concerne la possibilité donnée aux Ukrainiens de se réunir et d'exprimer publiquement des revendications en termes de droits pour les personnes, en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre, **l'article 36** de la Constitution énonce :

« Les citoyens d'Ukraine ont le droit à la liberté d'association dans des partis politiques ou des associations pour l'exercice et la protection de leurs droits et libertés et pour la satisfaction de leurs intérêts politiques, économiques, sociaux, culturels ou autres, à l'exception des restrictions établies par la loi, selon les intérêts de sécurité nationale et d'ordre public, la protection de la santé de la population ou la protection des droits et libertés des autres personnes »<sup>17</sup>.

Ce même article 36 de la Constitution proclame le principe de non-discrimination entre organisations collectives :

« Toutes les associations de citoyens sont égales devant la Loi. »<sup>18</sup>.

**L'article 161 du Code pénal** décline le dispositif légal de la lutte contre les discriminations et l'égalité de traitement. Toutefois, comme le souligne le Rapport 2017 de l'ECRI du Conseil de l'Europe, l'article 161 du Code pénal relatif aux discours de haine (paragraphe 1) et aux actes de violence avec un motif de discrimination (paragraphe 2), ne mentionne explicitement ni l'orientation sexuelle, ni l'identité de genre<sup>19</sup>.

L'incitation à la haine ou à la discrimination « des citoyens sur la base de la race, couleur de peau, convictions politiques, religieuses et autres, sexe, handicap, origine ethnique et sociale, statut de propriété, lieu de résidence, raisons linguistiques ou autres » est punie d'une amende entre 200 et 500 fois le revenu minimum et est passible d'une peine de

---

<sup>9</sup> Conseil de l'Europe, Commission européenne contre le racisme et l'intolérance, 19/09/2017, p. 34, [url](#)

<sup>10</sup> United Kingdom, Home Office, 17/12/2015, [url](#) ; Spartacus Going Out, « Ukraine », s.d., [url](#)

<sup>11</sup> United Kingdom, Home Office, 17/12/2015, p.11, [url](#).

<sup>12</sup> Spartacus Going Out, « Ukraine », s.d., [url](#)

<sup>13</sup> Ukraine, « Constitution de l'Ukraine » (2004, modifiée en 2019), 07/02/2019, [url](#)

<sup>14</sup> United Kingdom, Home Office, 17/12/2015, p.5, [url](#)

<sup>15</sup> Ukraine, « Constitution de l'Ukraine », 07/02/2019, [url](#)

<sup>16</sup> Ukraine, « Constitution de l'Ukraine », 07/02/2019, [url](#)

<sup>17</sup> Ukraine, « Constitution de l'Ukraine », 07/02/2019, [url](#)

<sup>18</sup> Ukraine, « Constitution de l'Ukraine », 07/02/2019, [url](#)

<sup>19</sup> Conseil de l'Europe, Commission européenne contre le racisme et l'intolérance, 19/09/2017, p. 34, [url](#)

privation de liberté jusqu'à 5 ans<sup>20</sup>. Les mêmes actions, assorties de violence, de tromperie ou de menaces, ou commises par un fonctionnaire, sont passibles d'une amende comprise entre 500 et 1 000 fois le montant du revenu minimum et d'une peine d'emprisonnement comprise entre 2 et 5 ans<sup>21</sup>. Les mêmes actions discriminatoires commises en réunion par une bande organisée, ou qui entraînent de graves conséquences, sont passibles d'une peine privative de liberté de 5 à 8 ans<sup>22</sup>.

**L'article 2 du Code du Travail**, dans sa version consolidée de 2019, prévoit un dispositif législatif de lutte contre les discriminations en milieu professionnel qui **mentionne explicitement l'identité de genre et l'orientation sexuelle**. Il s'énonce ainsi :

« Est interdite toute discrimination dans le monde du travail, en particulier la violation du principe de l'égalité des droits et des chances ; la restriction directe ou indirecte des droits des travailleurs en fonction de la race, de la couleur de peau, des convictions politiques, religieuses et autres, du sexe, **de l'identité de genre, de l'orientation sexuelle**, des origines ethniques, sociales ou étrangères, de l'âge, de l'état de santé, du handicap, de la suspicion ou la présence du VIH/SIDA, de l'état matrimonial et patrimonial, des responsabilités familiales, du lieu de résidence, de l'appartenance à un syndicat ou à une autre association de citoyens, de la participation à une grève, de la saisine ou de l'intention de faire une saisine d'un tribunal ou d'autres autorités pour protéger leurs droits ou prodiguer une aide à d'autres travailleurs dans la défense de leurs droits, ou de communication d'éventuels faits de corruption»<sup>23</sup>.

La rédaction de cet article est le fruit de débats parlementaires et du vote de la nouvelle version de la loi en novembre 2015<sup>24</sup>, portant sur l'interdiction de toutes les discriminations au Travail dans le cadre de l'harmonisation de la législation ukrainienne avec le droit de l'Union européenne, qui découle du processus de négociations de la suppression du régime des visas<sup>25</sup>. L'organisation non gouvernementale (ONG) internationale ILGA<sup>26</sup>, comme le Département d'Etat des Etats-Unis d'Amérique<sup>27</sup> ou l'ECRI du Conseil de l'Europe<sup>28</sup> saluent l'adoption en 2015 de la clause anti-discriminatoire pour motif d'orientation sexuelle ou d'identité de genre (OSIG) dans le Code du Travail ukrainien – ce qui place l'Ukraine, selon l'ILGA, avec la Géorgie et la Moldavie, parmi les rares pays de la zone Europe orientale et Asie centrale à avancer des dispositifs explicites de protection légale pour les personnes LGBTI<sup>29</sup>.

En juillet 2018, le Parlement ukrainien adopte la **loi « sur le statut légal des personnes disparues »** qui reconnaît comme des parents des personnes disparues leurs **partenaires du même sexe** et qui, par suite, interdit les discriminations envers les personnes disparues et leurs parents sur le fondement de leur orientation sexuelle<sup>30</sup>. Selon ILGA Europe, c'est le deuxième texte législatif ukrainien qui interdit explicitement une discrimination à raison de l'orientation sexuelle<sup>31</sup>. Cela fait suite à l'affirmation et la visibilité des personnes LGBT parmi les vétérans volontaires engagés de « l'Opération anti-

---

<sup>20</sup> Ukraine, Rada suprême de l'Ukraine, « Code pénal » (amendé en 2019), 06/06/2019, [url](#)

<sup>21</sup> Ukraine, Rada suprême de l'Ukraine, « Code pénal » (amendé en 2019), 06/06/2019, [url](#)

<sup>22</sup> Ukraine, Rada suprême de l'Ukraine, « Code pénal » (amendé en 2019), 06/06/2019, [url](#)

<sup>23</sup> Ukraine, « Code législatif du Travail d'Ukraine » (en ukrainien, version consolidée en 2019), 30/05/2019, [url](#) (version consolidée en russe, 30/05/2019, [url](#))

<sup>24</sup> KP v Ukraine, 12/11/2015, [url](#) ; Agence RBK Україна, 12/11/2015, [url](#) ; Blog du Comité Ukraine, 19/02/2017, [url](#) ; Conseil de l'Europe, Commission européenne contre le racisme et l'intolérance, 19/09/2017, p. 34, [url](#)

<sup>25</sup> KP v Ukraine, 12/11/2015, [url](#) ; Agence RBK Україна, 12/11/2015, [url](#)

<sup>26</sup> ILGA, 2019, pp.151-152, [url](#)

<sup>27</sup> US Department of State, pp. 49-50, 13/03/2019, [url](#)

<sup>28</sup> Conseil de l'Europe, Commission européenne contre le racisme et l'intolérance, 19/09/2017, p. 34, [url](#)

<sup>29</sup> ILGA, 2019, pp.151-152, [url](#)

<sup>30</sup> ILGA Europe, 2019, p.120, [url](#)

<sup>31</sup> ILGA Europe, 2019, p.120, [url](#)

terroriste » (acronyme ukrainien « ATO ») dans le Donbass et notamment du « *coming out* » public du vétéran Viktor PYLYPENKO, le 8 juin 2018<sup>32</sup>.

L'ONG ILGA regrette que les motifs OSIG n'aient pas été introduits de façon similaire dans les législations administratives et pénales du pays<sup>33</sup>. Le Rapport 2017 de l'ECRI du Conseil de l'Europe formule lui aussi la recommandation de faire figurer l'orientation sexuelle et l'identité de genre dans les listes de motifs aux paragraphes 1 et 2 de l'article 161 du Code pénal, ainsi que dans toutes les formes aggravées d'infractions et les dispositions générales sur les circonstances aggravantes listées au paragraphe, 1 alinéa 3, de l'article 67 du même Code<sup>34</sup>. L'ECRI du Conseil de l'Europe regrette également que **les motifs OSIG ne figurent pas dans la liste des motifs de la loi sur les principes de la prévention de la discrimination et de la lutte contre la discrimination en Ukraine**, discutée courant 2017<sup>35</sup>.

Le Département d'Etat américain regrette pour sa part l'absence de mention de motifs OSIG dans les dispositifs anti-discriminations concernant les autres domaines de la vie sociale comme le logement ou l'éducation<sup>36</sup>.

L'ILGA souligne toutefois qu'il arrive à la Cour suprême d'Ukraine d'interpréter la liste des motifs de discrimination figurant au Code pénal en y incluant les motifs d'orientation sexuelle et d'identité de genre<sup>37</sup>. Cela ne repose toutefois pas sur une jurisprudence solidement établie, dans un pays où les discriminations et leurs stigmates sont fortement ancrés. En outre, les motifs OSIG n'étant pas énumérés comme tels dans la loi pénale ukrainienne contre le crime de haine, ils ne peuvent être invoqués dans le cadre judiciaire<sup>38</sup>.

ILGA rappelle par ailleurs que, par voie d'amendements, des membres du Parlement tentent régulièrement de réintroduire dans la législation ukrainienne un dispositif de « lutte contre la propagande LGBT » afin de « protéger les enfants du mal », au nom des « valeurs traditionnelles de la famille », tel que l'Ukraine l'avait adopté puis abrogé dans le passé<sup>39</sup> et tel qu'il existe dans des pays proches comme la Russie, ou ayant été discuté par les parlements nationaux en Lituanie ou en Pologne<sup>40</sup>. Cela étant, le projet de loi pénalisant la « propagande homosexuelle », adopté en première lecture par le Parlement ukrainien en octobre 2012<sup>41</sup>, est officiellement abandonné depuis janvier 2015<sup>42</sup>.

A noter que depuis l'annexion en 2014 de la **Crimée** par la Fédération de Russie, non reconnue internationalement, la loi russe prévaut *de facto* sur ce territoire<sup>43</sup> où les droits des personnes LGBTI sont restreints<sup>44</sup>. De même, selon l'ONG LGBT ukrainienne « Nach Mir Center » (en français : Centre Notre Monde], dans les territoires séparatistes pro-russes et sous influence russe du **Donbass** (parties des régions de Donetsk et de Louhansk), les droits des personnes LGBTI sont réduits<sup>45</sup>, la plupart des personnes LGBT fuyant la zone de conflit ou cachant leur orientation sexuelle ou leur identité de genre<sup>46</sup>.

---

<sup>32</sup> ILGA Europe, 2019, p.120, [url](#)

<sup>33</sup> ILGA, 2019, pp.151-152, [url](#)

<sup>34</sup> Conseil de l'Europe, Commission européenne contre le racisme et l'intolérance, 19/09/2017, p. 34, [url](#)

<sup>35</sup> Conseil de l'Europe, Commission européenne contre le racisme et l'intolérance, 19/09/2017, p. 34, [url](#)

<sup>36</sup> US Department of State, pp. 49-50, 13/03/2019, [url](#)

<sup>37</sup> ILGA, 2019, pp.151-152, [url](#)

<sup>38</sup> ILGA, 2019, pp.151-152, [url](#)

<sup>39</sup> ILGA, 2019, pp.151-152, [url](#)

<sup>40</sup> Eurasian Coalition on Male Health (ECOM), 2018, [url](#) ; ILGA, 2019, pp.151-152, [url](#)

<sup>41</sup> ILGA Europe, 28/01/2015, [url](#)

<sup>42</sup> ILGA Europe, 28/01/2015, [url](#) ; Blog du Comité Ukraine, 19/02/2017, [url](#)

<sup>43</sup> Spartacus Going Out, « Ukraine », n.d., [url](#)

<sup>44</sup> United Kingdom, Home Office, 17/12/2015, [url](#)

<sup>45</sup> United Kingdom, Home Office, 17/12/2015, [url](#)

<sup>46</sup> US Department of State, 13/03/2019, p. 49, [url](#)

## **2. Situation sociale**

### **2.1. Attitude de la société**

#### **2.1.1. Perception générale**

L'hostilité à l'égard des personnes LGBT est très répandue dans la société ukrainienne. Selon une enquête réalisée en 2013, les deux tiers de la population pensent que l'homosexualité est une perversion<sup>47</sup>. En outre, si la crise politique interne des années 2013-2014 a scindé la population entre les pro-européens et les pro-russes, les deux bords en conflit ont chacun ciblé les personnes LGBT<sup>48</sup>. En 2015, une étude conduite par « Equal Rights Trust », citée la même année dans une note d'information du Home Office du Royaume-Uni, indique que plus des trois quarts de la population ukrainienne ont une attitude négative envers les personnes « LGB », et que les personnes transgenres font aussi l'expérience de la stigmatisation<sup>49</sup>. Le Rapport 2017 de l'ECRI du Conseil de l'Europe estime toutefois qu'il existe une amélioration dans l'évolution de l'opinion publique au cours des dernières années<sup>50</sup>.

Début 2017, Andriï KRAVTCIOUK, responsable de l'association LGBT ukrainienne « Nach Mir Center », estime que la société ukrainienne est fortement homophobe et que « parler ouvertement de son homosexualité ou de sa bisexualité peut « vous attirer de sérieux problèmes au travail, dans votre famille, votre voisinage, etc. »<sup>51</sup>. L'association « Nach Mir Center » commente également les résultats d'une étude commandée auprès de l'Institut international de sociologie de Kiev, lequel montre la persistance du caractère majoritairement hostile des mentalités à l'égard des personnes LGBT : « 60% des Ukrainiens voient d'un mauvais œil l'homosexualité, et 45% pensent qu'il faudrait restreindre les droits des personnes LGBT »<sup>52</sup>.

Les personnes LGBT sont confrontées à la discrimination dans presque tous les domaines de la vie sociale. Les discriminations sont les plus fréquentes dans l'emploi, l'éducation, les soins de santé<sup>53</sup>. En ce qui concerne la santé publique, certains manuels utilisés dans les facultés de médecine continuent de décrire l'homosexualité comme une maladie mentale ou une perversion sexuelle, bien que l'homosexualité soit retirée de la classification nationale des maladies depuis 1999, suivant en cela les normes de l'Organisation mondiale de la Santé<sup>54</sup>.

#### **2.1.2. Attitude des médias**

En 2019, l'association LGBT « Nach Mir Center » relève dans son rapport annuel une situation relativement acceptable concernant l'attitude des médias envers les personnes LGBT<sup>55</sup>. Elle note que le langage employé dans les médias est dans l'ensemble « correct », avec une attitude soit amicale soit neutre, y compris dans les éditions réputées pro-russes ou conservatrices sur les questions de société<sup>56</sup>. Des expressions non appropriées dans le langage courant pour parler d'homosexualité, comme « orientation sexuelle non traditionnelle » ou « homosexualisme », disparaissent ainsi progressivement de la presse<sup>57</sup>. Toutefois, hormis cette vision plutôt positive pour l'année 2019, les usages de la langue journalistique demeurent souvent considérés par les membres de la communauté LGBT comme empreints de termes discriminatoires homophobes ou transphobes, lesquels

---

<sup>47</sup> Conseil de l'Europe, Commission européenne contre le racisme et l'intolérance, 19/09/2017, p. 35, [url](#)

<sup>48</sup> United Kingdom, Home Office, 17/12/2015, p.39, [url](#)

<sup>49</sup> United Kingdom, Home Office, 17/12/2015, p.9, [url](#)

<sup>50</sup> Conseil de l'Europe, Commission européenne contre le racisme et l'intolérance, 19/09/2017, p. 35, [url](#)

<sup>51</sup> Blog du Comité Ukraine, 19/02/2017, [url](#)

<sup>52</sup> Blog du Comité Ukraine, 19/02/2017, [url](#)

<sup>53</sup> Conseil de l'Europe, Commission européenne contre le racisme et l'intolérance, 19/09/2017, p. 35, [url](#)

<sup>54</sup> Conseil de l'Europe, Commission européenne contre le racisme et l'intolérance, 19/09/2017, p. 35, [url](#)

<sup>55</sup> LGBT Human Rights NASH MIR Center, 2019, p.6, [url](#)

<sup>56</sup> LGBT Human Rights NASH MIR Center, 2019, p.6, [url](#)

<sup>57</sup> LGBT Human Rights NASH MIR Center, 2019, p.6, [url](#)

sont souvent utilisés par méconnaissance de la terminologie exacte en matière d'orientation sexuelle et d'identité de genre<sup>58</sup>.

En 2017, l'ONG LGBT ukrainienne « Insight », en lien avec l'ONG britannique « Article 19 », publie un manuel de 58 pages de 8 leçons, intitulé « Comment écrire sur les questions LGBT. Cours à destination des journalistes »<sup>59</sup>. L'ouvrage, en langue ukrainienne, assorti d'un glossaire du vocabulaire spécialisé utilisé, propose de déconstruire les formulations journalistiques usuelles empreintes d'homophobie ou de transphobie pour enseigner les usages corrects non discriminants<sup>60</sup>.

En juillet 2019, une polémique voit le jour entre l'ONG « KyivPride » (« Fierté de Kiev ») et la rédaction de l'édition en ligne « Karatchoun », un média d'information sur la ville de Sloviansk<sup>61</sup>, qui, le 18 juillet 2019, titre un de ses articles : « Le défilé des pédérastes à Sloviansk : la réponse du conseil municipal »<sup>62</sup>. Dans un communiqué, l'ONG « KyivPryde » condamne l'usage dans les médias d'un discours qu'elle qualifie de haineux, dénonçant des « spéculations sur des sujets LGBT » émises par « des personnes ne connaissant pas les sujets »<sup>63</sup>. Elle insiste sur l'emploi par les journalistes des bons usages lexicaux et terminologiques<sup>64</sup>.

### **2.1.3. Position des personnalités publiques et religieuses**

Selon le Rapport 2017 de l'ECRI du Conseil de l'Europe<sup>65</sup>, ainsi que selon le Rapport relatif à l'année 2018 publié en 2019 sur le site Internet de l'ONG LGBT ukrainienne « Nach Mir Center », **les principales Eglises ukrainiennes** sont la source essentielle des préjugés et de l'intolérance nourrissant le discours de haine homophobe<sup>66</sup>. Ainsi, en mai 2013, les milieux religieux, à l'issue de pressions sur la Mairie de Kiev et le Tribunal administratif, obtiennent l'interdiction d'une manifestation publique intitulée « KyivPride », au nom de l'ordre et de la morale publics<sup>67</sup>. Cette rhétorique homophobe des Eglises s'intensifie en outre depuis le projet de la communauté LGBT d'Ukraine d'organiser en 2015 la Marche de l'égalité à Kiev<sup>68</sup>. Elle trouve par ailleurs un écho au sein des membres de la classe politique affiliés à des partis radicaux et nationalistes, qui tiennent des propos publics agressivement homophobes<sup>69</sup>.

Pour autant, selon la note d'information du Home Office du Royaume-Uni de 2015, afin d'apparaître plus « pro européennes » et non comme prônant la « défense des valeurs traditionnelles russes », depuis le conflit séparatiste de 2014 dans l'est de l'Ukraine, les Eglises ukrainiennes sont passées d'un registre explicite d'hostilité générale et de haine contre les personnes LGBT, à des critiques plus modérées, désormais essentiellement orientées contre le mariage entre personnes de même sexe et l'adoption par des couples homosexuels<sup>70</sup>.

L'association « Nach Mir Center » note également des nuances dans l'attitude globalement homophobe et transphobe des Eglises ukrainiennes. Ainsi, l'Eglise orthodoxe ukrainienne, affiliée au Patriarcat de Moscou, qui appelle les autorités à interdire les rassemblements

---

<sup>58</sup> Insight, 2017, p.5, [url](#)

<sup>59</sup> Insight, 2017, p.5, [url](#)

<sup>60</sup> Insight, 2017, p.5, [url](#)

<sup>61</sup> Située dans la partie Nord de la région de Donetsk qui, contrairement au Sud et à la ville de Donetsk même, est resté sous contrôle du gouvernement ukrainien et n'est pas passé sous contrôle des séparatistes du Donbass.

<sup>62</sup> Karatchoun, 18/07/2019, [url](#)

<sup>63</sup> Site de l'ONG Kyiv Pride, 19/07/2019, [url](#)

<sup>64</sup> Site de l'ONG Kyiv Pride, 19/07/2019, [url](#)

<sup>65</sup> Conseil de l'Europe, Commission européenne contre le racisme et l'intolérance, 19/09/2017, p. 16, [url](#)

<sup>66</sup> LGBT Human Rights NASH MIR Center, 2019, p.1, [url](#)

<sup>67</sup> ILGA Europe, 27/05/2013, [url](#)

<sup>68</sup> Conseil de l'Europe, Commission européenne contre le racisme et l'intolérance, 19/09/2017, p. 16, [url](#)

<sup>69</sup> Conseil de l'Europe, Commission européenne contre le racisme et l'intolérance, 19/09/2017, pp. 16-17, [url](#)

<sup>70</sup> United Kingdom, Home Office, 17/12/2015, [url](#)

LGBT, s'avère la plus virulente, tandis que les Eglises ukrainiennes nationales<sup>71</sup> font davantage usage d'une rhétorique basée sur les « valeurs familiales » et le refus de légaliser le mariage des couples de même sexe et l'homoparentalité<sup>72</sup>. Dans son Rapport sur la situation des personnes LGBT en Ukraine, « Nach Mir Center » souligne toutefois qu'en 2019, contrairement aux années précédentes, l'Eglise orthodoxe ukrainienne affiliée au Patriarcat de Moscou n'a pas appelé à interdire la Marche pour l'Egalité de Kiev (KiyvPride)<sup>73</sup>.

Selon l'association « Nach Mir Center », depuis la chute en 2014 du Président Viktor IANOUKOVITCH et de son gouvernement, l'Etat ukrainien se montre plus ouvert sur les droits des homosexuels<sup>74</sup>. **Des voix politiques** d'importance s'élèvent ainsi régulièrement pour prendre la défense des droits des personnes LGBT et rappeler leurs droits fondamentaux, y compris en termes de libertés publiques de manifestation, comme en 2015, lorsque **le Président Petro POROCHEKO** déclare le droit constitutionnel de toute personne à participer à la Marche pour l'Egalité<sup>75</sup>.

En novembre 2015, un nouveau Code du Travail est adopté par le Parlement<sup>76</sup> et entre en vigueur<sup>77</sup>, introduisant des clauses de non-discrimination, rendues obligatoires par le processus de négociation du régime sans visa avec les pays de la zone Schengen<sup>78</sup>. Son adoption suscite toutefois un premier rejet du Parlement<sup>79</sup> ainsi que des manifestations de protestation autour du Parlement<sup>80</sup>.

Durant l'année 2018, **diverses pétitions en ligne** sont publiées sur les sites Internet de la présidence, du gouvernement, du Parlement et d'autres pouvoirs locaux, afin de réunir plus de 25 000 signatures nécessaires pour demander aux autorités d'interdire « la propagande homosexuelle » et de « protéger la famille traditionnelle »<sup>81</sup>, en qualifiant juridiquement d'« acte de violence contre des enfants » l'adoption par les couples de personnes même sexe<sup>82</sup>. En avril 2018, le Médiateur (ou « Ombudsperson ») intervient toutefois pour faire supprimer la pétition en ligne du site de la présidence, considérant ses termes comme contraires à la Constitution ukrainienne et à la Convention européenne des Droits de l'Homme<sup>83</sup>.

Le 28 décembre 2019, une nouvelle pétition déposée sur le site de la présidence de l'Ukraine consacré aux pétitions citoyennes en ligne, et intitulée « pétition pour la protection des valeurs chrétiennes – Les Bases de la durabilité, du développement et de la prospérité de l'Ukraine », enregistre 26 477 soutiens, dont 25 561 considérés comme valides<sup>84</sup>. En réponse, le 15 janvier 2020, **le président Volodymyr ZELINSKY** publie sur même site qu'en vertu de l'article 24 de la Constitution, toute personne jouit du principe d'égalité des droits et libertés constitutionnels et de l'égalité de traitement devant la loi, et qu'en vertu de l'article 68 de la Constitution, « chacun est obligé de ne pas porter atteinte aux droits et libertés, à l'honneur et à la dignité d'autrui ». Le président Volodymyr ZELINSKY rappelle son engagement pour l'égalité des genres et pour la lutte contre les discriminations,

---

<sup>71</sup> Eglises orthodoxe autocéphale, catholique et uniate (gréco-catholique)

<sup>72</sup> Site du centre « LGBT Human Rights NASH MIR Center , 2019, p.126-128, [url](#)

<sup>73</sup> Site du centre « LGBT Human Rights NASH MIR Center », 2019, p.5, [url](#)

<sup>74</sup> Blog du Comité Ukraine, 19/02/2017, [url](#)

<sup>75</sup> Conseil de l'Europe, Commission européenne contre le racisme et l'intolérance, 19/09/2017, p. 20, [url](#)

<sup>76</sup> La loi est adoptée avec 234 voix favorables venant principalement des groupes parlementaires pro-européens « Bloc de Petro POROCHEKO » et « Front du Peuple » (ukrainien « Narodnyi Front »), contre 42 voix opposées et 18 abstentions

<sup>77</sup> KP v Ukraine, 26/11/2015, [url](#)

<sup>78</sup> ILGA Europe, 06/11/2015, [url](#)

<sup>79</sup> Le 10 novembre 2015, à l'issue d'un premier vote et de débats houleux, les députés ukrainiens rejettent le dispositif avec 207 votes favorables et 25 contre, la majorité requise étant de 226 voix.

<sup>80</sup> KP v Ukraine, 12/11/2015, [url](#)

<sup>81</sup> ILGA Europe, 2019, p.120, [url](#)

<sup>82</sup> ILGA Europe, 2019, p.120, [url](#)

<sup>83</sup> ILGA Europe, 2019, p.120, [url](#)

<sup>84</sup> Site officiel du Président de l'Ukraine, « Pétitions électroniques », 15/01/2020, [url](#)

notamment dans le domaine éducatif<sup>85</sup>, une déclaration qui est considérée par le portail Internet de la communauté LGBT d'Ukraine « Lgbt.org.ua » comme un soutien public aux personnes LGBT<sup>86</sup>.

Le 17 janvier 2020, toutefois, le député Sviatoslav IOURACH, âgé de 23 ans et siégeant au sein du groupe parlementaire de la formation politique du président Volodymyr ZELINSKY « Serviteurs du Peuple »<sup>87</sup>, parvient à réunir quelque 307 députés de tous les groupes politiques pour constituer **un nouvel intergroupe parlementaire baptisé « Valeurs. Dignité. Famille »**<sup>88</sup>, une formation visant à « défendre les valeurs éternelles de la société ukrainienne et à s'opposer aux tentatives d'anéantir le droit naturel fondamental au nom d'une mode politique »<sup>89</sup>. Sviatoslav IOURACH, qui déclare vouloir donner « plus d'importance à l'Eglise »<sup>90</sup> et « renforcer la famille ukrainienne »<sup>91</sup>, résume son projet par la formule : « la famille, c'est un homme et une femme »<sup>92</sup>.

La création de ce nouvel intergroupe parlementaire suscite des protestations de la part de la communauté LGBT ukrainienne. Parmi elle, l'Association des militaires, des volontaires et des anciens combattants LGBT+, qui défend les droits à la famille des Anciens combattants de la guerre du Donbass, qu'ils soient gays, lesbiennes, bisexuels ou transgenres<sup>93</sup>, déclare s'inscrire dans la tradition cosaque, en participant « à la défense du pays dans les forces armées, dans le respect de la liberté, des droits et de la volonté de chaque citoyen »<sup>94</sup>. Le 18 janvier 2020, dans une publication sur son compte Facebook reprise par le Portail LGBT national d'Ukraine<sup>95</sup>, l'association interpelle Sviatoslav IOURACH sur son projet de « vulgarisation de la pensée conservatrice » « copiant le système russe de Poutine de destruction des droits humains », et privant notamment « les personnes LGBT du droit naturel à pouvoir se marier »<sup>96</sup>. Sviatoslav IOURACH réfute quant à lui l'idée que le nouvel intergroupe soit dirigé contre la communauté LGBT, soulignant que les personnes LGBT ont les mêmes droits et les devoirs que n'importe quel citoyen du pays<sup>97</sup> et qu'un « conservateur-gay » peut tout à fait rejoindre l'intergroupe, tout en reconnaissant ne pas connaître de parlementaire ukrainien ouvertement gay<sup>98</sup>.

#### **2.1.4. Violences et atteintes aux droits**

Au cours des années 2014 et 2015, les organisations de la communauté LGBT notent une augmentation notable des violences graves contre les personnes LGBT ou contre leurs biens, parfois commises à l'aide d'armes et d'explosifs<sup>99</sup>. Au cours de cette période, six meurtres, trente-deux agressions et six attaques à caractère homophobe de lieux de rencontres, sont répertoriées<sup>100</sup>. En octobre 2015, un des plus vieux cinémas de Kiev – le

---

<sup>85</sup> Site officiel du Président de l'Ukraine, « Pétitions électroniques », 15/01/2020, [url](#)

<sup>86</sup> Site d'informations Portail LGBT national d'Ukraine, 15/01/2020, [url](#)

<sup>87</sup> TK Media, 20/01/2020, [url](#)

<sup>88</sup> NV Ukraine, 23/01/2020, [url](#) ; Site d'informations Portail LGBT national d'Ukraine, 24/01/2020, [url](#)

<sup>89</sup> Compte Facebook de Sviatoslav IOURACH « Sviatoslav Yurash », publication du 17/01/2020, [url](#)

<sup>90</sup> TK Media, 20/01/2020, [url](#)

<sup>91</sup> NV Ukraine, 23/01/2020, [url](#) ; Site d'informations Portail LGBT national d'Ukraine, 24/01/2020, [url](#)

<sup>92</sup> NV Ukraine, 23/01/2020, [url](#) ; Site d'informations Portail LGBT national d'Ukraine, 24/01/2020, [url](#)

<sup>93</sup> Compte Facebook « Військові ЛГБТ та наші союзники / Ukrainian LGBT Soldiers and our Allies », s.d. [url](#) ; Site d'informations Portail LGBT national d'Ukraine, 20/01/2020, [url](#) ; Reuters, « Ukraine's LGBT+ war veterans boost battle for », 17/02/2020, [url](#)

<sup>94</sup> Compte Facebook « Військові ЛГБТ та наші союзники / Ukrainian LGBT Soldiers and our Allies », s.d. [url](#) ; Site d'informations Portail LGBT national d'Ukraine, 20/01/2020, [url](#) ; Reuters, « Ukraine's LGBT+ war veterans boost battle for », 17/02/2020, [url](#)

<sup>95</sup> Compte Facebook « Військові ЛГБТ та наші союзники / Ukrainian LGBT Soldiers and our Allies », s.d. [url](#) ; Site d'informations Portail LGBT national d'Ukraine, 20/01/2020, [url](#)

<sup>96</sup> Compte Facebook « Військові ЛГБТ та наші союзники / Ukrainian LGBT Soldiers and our Allies », s.d. [url](#) ; Site d'informations Portail LGBT national d'Ukraine, 20/01/2020, [url](#)

<sup>97</sup> NV Ukraine, 23/01/2020, [url](#) ; Site d'informations Portail LGBT national d'Ukraine, 24/01/2020, [url](#)

<sup>98</sup> TK Media, 20/01/2020, [url](#)

<sup>99</sup> Conseil de l'Europe, Commission européenne contre le racisme et l'intolérance, 19/09/2017, p. 21, [url](#)

<sup>100</sup> Conseil de l'Europe, Commission européenne contre le racisme et l'intolérance, 19/09/2017, p. 21, [url](#)

Jovten<sup>101</sup> - est incendié et presque entièrement détruit après la projection d'un film sur une thématique homosexuelle<sup>102</sup>, dans le cadre d'une « programmation queer » intitulée « Sunny Bunny », au sein du festival de cinéma « Molodist » (« jeunesse »). Fondé en 2001, ce festival constitue désormais un événement annuel important pour la communauté LGBT d'Ukraine<sup>103</sup>.

Selon le Département d'Etat des Etats-Unis, les personnes LGBTI font souvent l'objet de violences de la part des groupes nationalistes<sup>104</sup>. Pour l'année 2016, L'association « Nach Mir Center » enregistre 146 cas de violences à l'encontre des membres de la communauté LGBT, allant de l'insulte à la torture en passant par des coups<sup>105</sup>. La même année, alors que la communauté LGBT entend tenir la première Marche des fiertés LGBT, après son échec l'année précédente, le président de « l'Organisation des nationalistes ukrainiens » justifie le recours à la violence par la nécessité d'empêcher les « pervers » de défiler<sup>106</sup>.

Les personnes transgenres sont particulièrement exposées aux discriminations et aux violences<sup>107</sup>. Selon le Département d'Etat des Etats-Unis, elles font face à de nombreuses difficultés pour obtenir des documents reflétant leur identité de genre et sont victimes de discriminations dans l'accès à la santé publique et à l'éducation<sup>108</sup>. Le 19 août 2018, l'activiste transgenre Anastasia Kristel DOMANI est passée à tabac par une personne inconnue proférant des propos homophobes et transphobes<sup>109</sup>.

En 2018, Selon « Open democracy », au moins 93 attaques violentes contre des personnes LGBT+ sont recensées à travers l'Ukraine<sup>110</sup>. La même année, l'ONG « Nach Mir Center » recense 358 cas d'actes d'homophobie ou de transphobie, sous formes de discriminations ou d'autres violations des droits des personnes LGBT<sup>111</sup>. De janvier à août 2019, elle liste 279 cas d'actions motivées par l'homophobie, la transphobie, la discrimination et d'autres « violations des droits des personnes LGBT », principalement à Kiev et sa région, ainsi que dans les régions de Kherson, Kharkiv, Odessa et Dnipro<sup>112</sup>. En 2018, les stigmatisations sociales empêchent par ailleurs toujours les personnes homosexuelles, les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes et les personnes transgenres, d'avoir un bon accès aux soins contre le VIH et aux politiques de santé sexuelle<sup>113</sup>.

## **2.2. Visibilité des minorités sexuelles et de genre**

### **2.2.1. Lieux de rencontre**

Le guide en ligne « Spartacus Going Out », publication internationale couramment consultée par les communautés LGBTI, indique pour la ville de Kiev une adresse de commerce de vêtements et accessoires destiné à la communauté LGBT, deux adresses de cafés et bars fréquentés par les membres – hommes et femmes - de cette communauté, et deux établissements type « sexclubs » réservés à une clientèle homosexuelle masculine<sup>114</sup>.

---

<sup>101</sup> United Kingdom, Home Office, 17/12/2015, p. 14, [url](#)

<sup>102</sup> Spartacus Going Out, « Ukraine », s.d., [url](#)

<sup>103</sup> United Kingdom, Home Office, 17/12/2015, p. 15, [url](#)

<sup>104</sup> US Department of State, 13/03/2019, pp.49-50, [url](#)

<sup>105</sup> Blog du Comité Ukraine, 19/02/2017, [url](#)

<sup>106</sup> Conseil de l'Europe, Commission européenne contre le racisme et l'intolérance, 19/09/2017, p. 21, [url](#)

<sup>107</sup> US Department of State, 13/03/2019, pp. 49-50, [url](#)

<sup>108</sup> US Department of State, 13/03/2019, p.50, [url](#)

<sup>109</sup> US Department of State, 13/03/2019, p.50, [url](#)

<sup>110</sup> Open Democracy, 02/07/2019, [url](#)

<sup>111</sup> LGBT Human Rights NASH MIR Center, 2019, p.2, [url](#)

<sup>112</sup> LGBT Human Rights NASH MIR Center, 2019, p.7, [url](#)

<sup>113</sup> Eurasian Coalition on Male Health (ECOM), 14/09/2018, [url](#) ; Eurasian Coalition on Male Health (ECOM), 2018, [url](#)

<sup>114</sup> Spartacus Going Out, « Ukraine », « Kiev », s.d., [url](#)

D'autres villes sont présentées par le guide comme ayant une « scène gay »<sup>115</sup>. A Kharkiv, « Spartacus Going Out » recense deux adresses de cafés et bars fréquentés par la communauté LGBT, dont l'une est réservée à une clientèle homosexuelle masculine<sup>116</sup>. Le guide recense par ailleurs : à Dnipro, un bar ouvertement gay et lesbien<sup>117</sup> ; à Odessa, un bar fréquenté par la communauté LGBT<sup>118</sup> ; à Tcherkassy, un bar servant de lieu de rencontre pour les homosexuels masculins<sup>119</sup> ; à Krementchoug, un bar ouvertement gay et lesbien<sup>120</sup> ; à Zaporojié, un bar réservé à une clientèle homosexuelle masculine<sup>121</sup>.

## 2.2.2. Associations

Le milieu associatif et revendicatif LGBTI ukrainien se développe ces dernières années. Le retrait en janvier 2015 de l'agenda parlementaire du projet de loi visant à interdire la « propagande homosexuelle » dans l'espace public qui avait été adopté en première lecture par le Parlement en octobre 2012, est en outre considéré par les associations LGBT ukrainiennes comme attestant de leur capacité d'intervention en tant que mouvement social, en lien avec les différents autres acteurs de la société civile et les organisations européennes et internationales<sup>122</sup>.

Parmi les associations de défense des personnes LGBTI ukrainiennes figure le Centre **Nach Mir Center** (« Centre Notre monde »). Dirigé par Andriï KRAVTCIOUK<sup>123</sup>, il voit le jour en 1997, en tant que groupe informel basé dans la ville de Louhansk (Est du pays). Le centre est enregistré comme association fin 1999 et prend le nom anglais « LGBT Human Rights NASH MIR Center » en 2013<sup>124</sup>. « **LGBT Human Rights NASH MIR Center** » agit pour la protection des droits et des libertés des personnes LGBT et contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre. Le centre conduit une veille sur les violations des droits des personnes LGBT dans le pays et mène des actions de plaidoyer, de sensibilisation et d'éducation. Il est membre du Conseil des Organisations LGBT d'Ukraine, qui compte 26 membres, et est affilié à l'ONG internationale ILGA Europe<sup>125</sup>.

L'association humanitaire « **Totchka Opory UA** » (littéralement : « Point d'appui UA ») apparaît en 2009 en tant qu'émanation de l'ONG « Fulcrum ». Spécialisée sur les questions du VIH, elle acquiert son statut de personnalité juridique d'association en 2017<sup>126</sup> et se revendique comme partie prenante de la communauté des associations LGBTI<sup>127</sup>. Avec d'autres organisations LGBT, « **Totchka Opory UA** » participe depuis 2013 à la notation des entreprises ukrainiennes en fonction de leurs politiques en matière d'égalité<sup>128</sup>. L'association LGBT « Totchka Opory UA » est dirigée par Viktor PYLYPENKO, un vétéran de guerre, ouvertement gay, engagé dans le bataillon de volontaires « Donbas » entre septembre 2014 et l'été 2016<sup>129</sup>, et attaqué dans la rue, à Kiev, le 29 août 2019<sup>130</sup>.

---

<sup>115</sup> Spartacus Going Out, « Ukraine », s.d., [url](#)

<sup>116</sup> Spartacus Going Out, « Ukraine », « Kharkiv », s.d., [url](#)

<sup>117</sup> Spartacus Going Out, « Ukraine », « Dnipro », s.d., [url](#)

<sup>118</sup> Spartacus Going Out, « Ukraine », « Odessa », s.d., [url](#)

<sup>119</sup> Spartacus Going Out, « Ukraine », « Tcherkassy », s.d., [url](#)

<sup>120</sup> Spartacus Going Out, « Ukraine », « Krementchoug », s.d., [url](#)

<sup>121</sup> Spartacus Going Out, « Ukraine », « Zaporojié », s.d., [url](#)

<sup>122</sup> ILGA Europe, 28/01/2015, [url](#)

<sup>123</sup> Blog du Comité Ukraine, 19/02/2017, [url](#)

<sup>124</sup> LGBT Human Rights NASH MIR Center, page « About Nash Mir », s.d., [url](#)

<sup>125</sup> LGBT Human Rights NASH MIR Center, page « About Nash Mir », s.d., [url](#)

<sup>126</sup> ONG Tochka Opory, s.d., [url](#)

<sup>127</sup> ONG Tochka Opory, s.d., [url](#)

<sup>128</sup> Site de l'ONG Tochka Opory, s.d., [url](#)

<sup>129</sup> Tochka Opory, « Заява ГО « Точка опори ЮА» щодо нападу на нашого працівника, ЛГБТ-активіста і ветерана АТО/ООС Віктора Пилипенка » (ukrainien, « Déclaration de l'association « Tochka Opory » au sujet de l'attaque contre notre dirigeant, le militant LGBT et le vétéran de l'opération antiterroriste Viktor Pylypenko »), s.d., [url](#)

<sup>130</sup> Reuters, « Ukraine's LGBT+ war veterans boost battle for », 17/02/2020, [url](#)

« Totchka Opory UA »<sup>131</sup> et le Bureau des Nations unies pour le suivi des droits humains<sup>132</sup> condamnent cette agression violente exigeant que la police enquête de façon efficace afin de mettre fin à l'impunité des crimes fondés sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre<sup>133</sup>.

« **Kiyv Pride** » est une organisation non gouvernementale fondée en 2016 pour assurer la visibilité des personnes LGBT+. En plus des activités qu'elle conduit tout au long de l'année<sup>134</sup>, elle organise notamment la « Semaine des fiertés » (« Pride Week » en anglais) et la « Marche pour l'Egalité » (autre nom de la « Kiyv Pride »), la manifestation annuelle LGBT la plus importante et la plus visible d'Ukraine<sup>135</sup>. La « Kyiv Pride » indique sur son site web avoir pour partenaires : le Canada, l'Ambassade des Etats Unis en Ukraine, l'Ambassade d'Allemagne, l'Agence de développement international USAID, la Fondation allemande « Heinrich Böll » à Kiev, la Fondation « Elton John AIDS », les ONG Amnesty international Freedom House et « Pact », ainsi que l'association « Munich-Kiev Queer »<sup>136</sup>. L'équipe d'animation de l'association « KiyvPride » a pour directrice Rouslana PAHOUHNIK<sup>137</sup>, qui assure la communication et la visibilité médiatique de l'organisation, par le biais d'interviews notamment<sup>138</sup>, ainsi que Sofiia LAPINA, Jeny BILOTSKIY et Anna CHARIGUINA<sup>139</sup>.

« **Insight** » se présente sur son site web comme une organisation de services et d'entraide pour les personnes LGBT, notamment en apportant une aide psychologique, juridique, médicale et de coopération<sup>140</sup>. L'association conduit des programmes de développement régional, et d'éducation aux questions LGBT, auprès de branches professionnelles notamment. Du 20 juin 2014 au 31 août 2019, elle dispose d'un refuge pour les personnes LGBTI fuyant la guerre dans le Donbass ou l'occupation de la Crimée par la Russie, ainsi que les violences et discriminations fondées par l'homophobie, la biphobie et la transphobie qui y ont cours<sup>141</sup>. Sur plus de 300 demandes reçues par l'association, son refuge héberge sur cette période 112 personnes (35 lesbiennes, 36 hommes gays, 8 personnes bisexuelles et 33 personnes transgenres)<sup>142</sup>.

Des groupes associatifs LGBT ukrainiens se développent aussi sur les réseaux sociaux. Parmi eux, la « **Coalition de lutte contre les discriminations en Ukraine** » dispose d'un compte sur le réseau social Facebook suivi par 1 844 personnes<sup>143</sup>. Tout en arborant les couleurs arc-en-ciel symbole du mouvement LGBT, le site s'intéresse plus largement aux différentes formes de discriminations.

Le principal media LGBT ukrainien est le site d'informations en ligne « Portail LGBT national d'Ukraine » (en anglais : « **National LGBT-Portal of Ukraine** »). Créé en 2013, il publie des informations en ukrainien, traduites en russe et en anglais, sur les thématiques LGBTI<sup>144</sup>. Sur son site, **National LGBT-Portal of Ukraine** déclare travailler en

---

<sup>131</sup> Tochka Opory, « Заява ГО « Точка опори ЮА» щодо нападу на нашого працівника, ЛГБТ-активіста і ветерана АТО/ООС Віктора Пилипенка » (ukrainien, « Déclaration de l'association « Tochka Opory » au sujet de l'attaque contre notre dirigeant, le militant LGBT et le vétéran de l'opération antiterroriste Viktor Pylypenko »), s.d., [url](#)

<sup>132</sup> Radio Svoboda, 30/08/2019, [url](#)

<sup>133</sup> Radio Svoboda, 30/08/2019, [url](#) ; Tochka Opory, « Заява ГО « Точка опори ЮА» щодо нападу на нашого працівника, ЛГБТ-активіста і ветерана АТО/ООС Віктора Пилипенка » (ukrainien, « Déclaration de l'association « Tochka Opory » au sujet de l'attaque contre notre dirigeant, le militant LGBT et le vétéran de l'opération antiterroriste Viktor Pylypenko »), s.d., [url](#)

<sup>134</sup> Site de l'ONG Kyiv Pride, s.d., [url](#)

<sup>135</sup> Site d'informations Portail LGBT national d'Ukraine, 31/05/2019, [url](#)

<sup>136</sup> Site de l'ONG Kyiv Pride, page « Партнери » 'ukrainien : « Les partenaires », s.d., [url](#)

<sup>137</sup> Site de l'ONG Kyiv Pride, s.d., [url](#)

<sup>138</sup> Site d'informations Portail LGBT national d'Ukraine, 31/05/2019, [url](#)

<sup>139</sup> Site de l'ONG Kyiv Pride, s.d. [url](#)

<sup>140</sup> Site de l'ONG Insight, s.d. , [url](#)

<sup>141</sup> Site de l'ONG Insight, « Shelter » s.d. [url](#)

<sup>142</sup> Site de l'ONG Insight, « Shelter » s.d. [url](#)

<sup>143</sup> Compte Facebook de la Coalition de lutte contre les discriminations en Ukraine, s.d., [url](#)

<sup>144</sup> Site d'informations Portail LGBT national d'Ukraine, s.d., [url](#)

partenariat avec les ONG « Fulcrum », Sidaction (France) et « Elton John AIDS »<sup>145</sup>. En 2015, un projet est également mis en œuvre avec les ONG « **Gay Alliance in Ukraine** » et « Ukrainian Helsinki Human Rights Union » pour mettre en place des clubs de discussion pour jeunes et étudiants au sein de plusieurs universités<sup>146</sup>.

Parmi les particularités des débats publics sur les droits des personnes LGBT figure également l'apparition, au cours de ces dernières années, de groupes de personnes et de personnalités publiques ouvertement LGBT, constitués d'anciens combattants, soldats ou volontaires, ayant participé à « l'Opération antiterroriste » (ATO) contre les séparatistes prorusses dans le Donbass<sup>147</sup>, qui mettent en avant leur engagement patriotique lors du conflit pour revendiquer l'égalité des droits, y compris le droit au mariage et les droits concernant la famille<sup>148</sup>. Parmi eux, le 7 novembre 2019, « **Les Soldats LGBT ukrainiens et leurs alliés** »<sup>149</sup>, qui disposent d'un compte sur le réseau social Facebook, suivi par 489 personnes<sup>150</sup>, se présentent comme : une « association de militaires LGBT+, d'anciens combattants LGBT+, de volontaires LGBT+ », « qui défend les valeurs proclamées par la Révolution de la Dignité de Maïdan »<sup>151</sup>. L'objectif affiché de l'association est « d'obtenir l'égalité pour la communauté LGBT+, le droit au mariage, une famille à part entière, la non-discrimination ». Considérant que « c'est à travers la lutte pour l'égalité que notre société devient plus humaine, inclusive, surmonte les préjugés haineux et les partis pris soviétiques, et s'approche des idéaux d'une Ukraine européenne libre », **les Soldats LGBT ukrainiens et leurs alliés** exigent « les mêmes droits et "l'inclusivité" pour tous, sans exception, des minorités et des groupes de citoyens ukrainiens respectueux des lois ». L'un des slogans de l'association est « L'égalité, la dignité et la liberté sont des traditions de l'Ukraine »<sup>152</sup>.

### **2.2.3. Manifestations**

De 2012 à 2016, les tentatives de la communauté LGBT ukrainienne pour organiser une Marche des fiertés à Kiev échouent chaque année, en raison des menaces de violences provenant de contre-manifestants et des interdictions administratives édictées par la Mairie de Kiev<sup>153</sup>.

En 2012, le militant LGBT Sviatoslav CHEREMET est passé à tabac<sup>154</sup>. Quelques jours plus tard, un événement baptisé « Fierté de Kiev » (en anglais : « KyivPride ») est annulé, la police affirmant ne pas être en mesure d'assurer une protection adéquate<sup>155</sup>.

En 2013 , le Tribunal administratif de Kiev, saisi par la Mairie, interdit la « Fierté de Kiev » ainsi que toutes manifestations publiques à l'exception de la célébration officielle du « Jour de la Ville »<sup>156</sup>. Les représentants de l'ONG internationale ILGA-Europe interviennent publiquement pour dénoncer l'attitude des autorités ukrainiennes qui ne garantissent pas le droit des personnes LGBT à la liberté d'assemblée et de manifestation en ne protégeant pas les participants des menaces émanant des groupes hostiles, ce qui relève de leurs

<sup>145</sup> Site d'informations Portail LGBT national d'Ukraine, s.d., [url](#)

<sup>146</sup> Conseil de l'Europe, Commission européenne contre le racisme et l'intolérance, 19/09/2017, p. 36, [url](#)

<sup>147</sup> Site d'informations Portail LGBT national d'Ukraine, 20/01/2020, [url](#) ; Compte Facebook « Військові ЛГБТ та наші союзники / Ukrainian LGBT Soldiers and our Allies», s.d. [url](#) ; Tochka Oprory, « Заява ГО « Точка опори ЮА » щодо нападу на нашого працівника, ЛГБТ-активіста і ветерана АТО/ООС Віктора Пилипенка » (ukrainien, « Déclaration de l'association « Tochka Oprory » au sujet de l'attaque contre notre dirigeant, le militant LGBT et le vétéran de l'opération antiterroriste Viktor Pylypenko »), s.d., [url](#)

<sup>148</sup> Compte Facebook « Військові ЛГБТ та наші союзники / Ukrainian LGBT Soldiers and our Allies», 07/11/2019, [url](#) ; Reuters, « Ukraine's LGBT+ war veterans boost battle for », 17/02/2020, [url](#)

<sup>149</sup> Reuters, « Ukraine's LGBT+ war veterans boost battle for », 17/02/2020, [url](#)

<sup>150</sup> Compte Facebook « Військові ЛГБТ та наші союзники / Ukrainian LGBT Soldiers and our Allies», s.d. [url](#)

<sup>151</sup> Cela fait référence aux mobilisations de 2013-2014 ayant conduit à la chute du Président IANOUKOVITCH.

<sup>152</sup> Compte Facebook « Військові ЛГБТ та наші союзники / Ukrainian LGBT Soldiers and our Allies», 07/11/2019, [url](#)

<sup>153</sup> ILGA Europe, 27/05/2013, [url](#) ; Blog du Comité Ukraine, 19/02/2017, [url](#) ; ILGA, 2019, pp.151-152, [url](#)

<sup>154</sup> United Kingdom, Home Office, 17/12/2015, p. 15, [url](#)

<sup>155</sup> ILGA Europe, 27/05/2013, [url](#) ; United Kingdom, Home Office, 17/12/2015, p. 15, [url](#)

<sup>156</sup> ILGA Europe, 27/05/2013, [url](#)

obligations internationales, notamment européennes, en matière de droits humains<sup>157</sup>. Finalement, en dépit de l'interdiction des autorités locales, une cinquantaine de militants LGBT se rassemblent dans la capitale ukrainienne le 25 mai 2013<sup>158</sup>.

Le même scénario se répète en 2014 et en 2015<sup>159</sup>. En juillet 2014, la marche pour l'égalité prévue à Kiev est annulée par le maire de la ville Vitali KLITCHKO qui déclare que « l'heure n'est pas au divertissement », alors que la police déclare qu'elle n'est pas en mesure d'assurer la sécurité des manifestants<sup>160</sup>. ILGA-Europe, qui rappelle que « l'exercice des droits humains fondamentaux ne relève pas du divertissement », dénonce une nouvelle fois le fait que le droit au rassemblement pacifique est nié aux défenseurs des droits humains LGBTI<sup>161</sup>. En 2015, un événement de la communauté est perturbé violemment par des militants d'extrême-droite<sup>162</sup> et la marche attaquée à coups de pierres et d'engins explosifs et fumants, alors qu'elle n'a avancé que de 20 mètres<sup>163</sup>.

Pour autant, selon ILGA, depuis 2016 l'Ukraine est le pays d'Europe orientale (hors Union européenne) où les marches des fiertés (« gayprides ») parviennent à être organisées avec le plus de succès<sup>164</sup>. Dès avril 2016, ILGA Europe apporte son soutien aux organisateurs de la Kyiv Pride, un événement lors duquel elle annonce sa volonté d'envoyer une délégation<sup>165</sup>. La première véritable Gaypride ukrainienne, baptisée « Marche pour l'Egalité », se tient à Kiev en juin 2016<sup>166</sup>. Elle rassemble un millier de manifestants<sup>167</sup>, sous haute protection policière, et reçoit le soutien public de sept députés, qui y participent<sup>168</sup>.

La « KyivPride » de 2018 se tient le 17 juin 2018<sup>169</sup> et rassemble 5 000 personnes. Elle ne donne lieu à aucun incident majeur<sup>170</sup>. La police procède néanmoins à l'arrestation de 50 manifestants d'extrême-droite qui tentent d'empêcher par la force le départ du défilé<sup>171</sup>. Par ailleurs, le 18 novembre 2018, le rassemblement à Kiev des personnes transgenres, à l'occasion du « Jour du souvenir de la communauté transgenre » (acronyme anglais « TDOR »), qui se tient dans un lieu négocié avec la police, est attaqué par un groupe de personnes violentes, contre lesquelles les forces de l'ordre présentes sur place ne s'interposent pas<sup>172</sup>.

En 2019, selon ses organisateurs, la « Kyiv Pride », qui se tient le dimanche 23 juin, réunit plus de 8 000 personnes sur les grandes artères du centre de la capitale ukrainienne<sup>173</sup>. Elle se déroule en dépit de la présence hostile d'un millier de militants d'extrême-droite et religieux, déclarant vouloir « défendre les valeurs traditionnelles » et « empêcher la tragédie de la baisse de la population ukrainienne »<sup>174</sup>, et clôture une semaine des fiertés qui commence le 16 juin 2019<sup>175</sup>. La marche est rejoints pour la première fois par un groupe d'une dizaine de militaires, ouvertement homosexuels, et par des vétérans du conflit du Donbass<sup>176</sup>. Le groupe des soldats et vétérans de guerre LGBT+ marche pour la

---

<sup>157</sup> ILGA Europe, 27/05/2013, [url](#)

<sup>158</sup> ILGA Europe, 27/05/2013, [url](#)

<sup>159</sup> Blog du Comité Ukraine, 19/02/2017, [url](#)

<sup>160</sup> ILGA Europe, 07/07/2014, [url](#)

<sup>161</sup> ILGA Europe, 07/07/2014, [url](#)

<sup>162</sup> Blog du Comité Ukraine, 19/02/2017, [url](#)

<sup>163</sup> Spartacus Going Out, « Ukraine », n.d., [url](#)

<sup>164</sup> ILGA, 2019, pp.151-152, [url](#)

<sup>165</sup> ILGA Europe, 18/04/2016, [url](#)

<sup>166</sup> Blog du Comité Ukraine, 19/02/2017, [url](#)

<sup>167</sup> Conseil de l'Europe, Commission européenne contre le racisme et l'intolérance, 19/09/2017, p. 36, [url](#)

<sup>168</sup> Blog du Comité Ukraine, 19/02/2017, [url](#)

<sup>169</sup> Site d'informations Portail LGBT national d'Ukraine, 22/01/2018, [url](#) ; Spartacus Going Out, « Ukraine », n.d., [url](#) Centre « LGBT Human Rights NASH MIR Center », 2019, p.1, [url](#)

<sup>170</sup> Spartacus Going Out, « Ukraine », n.d., [url](#)

<sup>171</sup> Le Figaro, 23/06/2019, [url](#)

<sup>172</sup> ILGA Europe, 2019, p.120, [url](#)

<sup>173</sup> Le Figaro, 23/06/2019, [url](#) ; Open Democracy, 02/07/2019, [url](#)

<sup>174</sup> Le Figaro, 23/06/2019, [url](#)

<sup>175</sup> Site de l'ONG KyivPride, 01/06/2019, [url](#)

<sup>176</sup> Le Figaro, 23/06/2019, [url](#)

première fois collectivement de façon visible<sup>177</sup>. La Marche 2019 donne lieu également pour la première fois à un cortège de visibilité pour revendiquer les droits des personnes transgenres<sup>178</sup>.

Lors de la semaine des fiertés, deux espaces événementiels baptisés « Pride House » et « Urban Space 500 » accueillent des projections de films internationaux sur des thèmes LGBT+, une bibliothèque, des moments de conférences, de discussions, des ateliers pratiques, des expositions et des présentations de livres<sup>179</sup>. A l'occasion d'une des projections, sept jeunes personnes sont attaquées par des opposants aux droits des LGBT+<sup>180</sup>. Le Président Volodymyr ZELENSKI, interpellé par les associations LGBT+ qui dénoncent son silence<sup>181</sup>, déclare que les forces de l'ordre doivent assurer l'ordre public et la sécurité des participants<sup>182</sup>. Le 23 août 2019, le festival du film de Kiev « Molodist » se poursuit comme chaque année avec le festival queer « Sunny Bunny » et la projection de plusieurs courts-métrages explicitement LGBT<sup>183</sup>.

**Hors de Kiev**, les manifestations de la communauté LGBT sont toutefois plus exposées à des risques d'attaques violentes<sup>184</sup>. En août 2015, la Marche pour l'Egalité prévue à Odessa<sup>185</sup> est interdite par le tribunal administratif régional<sup>186</sup>, saisi par le Conseil municipal et son administration qui expriment leurs craintes en termes de santé publique et de troubles à l'ordre public liés à la multiplication d'événements publics le même jour<sup>187</sup>. ILGA Europe exprime sa déception<sup>188</sup>. En mars 2016, dans la ville de Lviv (Ouest du pays), un hôtel où se déroule un festival organisé par une association LGBT locale est encerclé par des activistes d'extrême-droite scandant des appels aux meurtres<sup>189</sup>.

En 2017, plusieurs manifestations LGBTI font l'objet d'attaques par des groupes hostiles, comme le 17 mai à Kharkiv, et le 8 septembre à Mykolaiv<sup>190</sup>. Le 30 septembre 2017, dans la ville de Zaporojié, un groupe de 200 personnes masquées attaque un « Festival de l'Egalité » qui se tient dans un bâtiment fermé, et blesse deux femmes<sup>191</sup>.

En 2018, la Marche de l'Egalité se tient à Odessa sous le mot d'ordre « Nos familles sont nos valeurs »<sup>192</sup>. La même année, des incidents de divers niveaux de gravité émaillent l'organisation des marches et événements LGBT dans diverses villes du pays<sup>193</sup>. Le 31 mars 2018, un groupe de nationalistes d'extrême-droite fait irruption et interrompt une réunion de formation de psychologues consacrée aux questions LGBT dans la ville de Poltava<sup>194</sup>. Le 19 mai 2018, un groupe de nationalistes d'extrême-droite interrompt le « Festival Egalité » organisé par l'association « Insight » dans la ville de Tchernivtsi<sup>195</sup>. Le 22 juillet 2018, la Marche pour l'Egalité, qui se tient dans la ville de Krivii Rih, est placée sous forte protection policière, après que le 19 juillet, le Tribunal administratif du district de Dnipro a rejeté la demande d'interdiction de la manifestation formulée par un conseil municipal de district de la ville<sup>196</sup>.

---

<sup>177</sup> Open Democracy, 02/07/2019, [url](#) ; Reuters, « Ukraine's LGBT+ war veterans boost battle for », 17/02/2020, [url](#)

<sup>178</sup> Open Democracy, 02/07/2019, [url](#)

<sup>179</sup> Site de l'ONG KyivPride, 01/06/2019, [url](#)

<sup>180</sup> Open Democracy, 02/07/2019, [url](#)

<sup>181</sup> Open Democracy, 02/07/2019, [url](#)

<sup>182</sup> Open Democracy, 02/07/2019, [url](#)

<sup>183</sup> Site d'informations Portail LGBT national d'Ukraine, 23/08/2019, [url](#)

<sup>184</sup> ILGA Europe, 13/08/2015, [url](#) ; Blog du Comité Ukraine, 19/02/2017, [url](#)

<sup>185</sup> Gay Alliance Ukraine, 13/08/2015, [url](#)

<sup>186</sup> Gay Alliance Ukraine, 13/08/2015, [url](#)

<sup>187</sup> Gay Alliance Ukraine, 13/08/2015, [url](#) ; ILGA Europe, 13/08/2015, [url](#)

<sup>188</sup> ILGA Europe, 13/08/2015, [url](#)

<sup>189</sup> Blog du Comité Ukraine, 19/02/2017, [url](#)

<sup>190</sup> ILGA Europe, 09/10/2017, [url](#)

<sup>191</sup> ILGA Europe, 09/10/2017, [url](#)

<sup>192</sup> LGBT Human Rights NASH MIR Center, 2019, p.29, [url](#)

<sup>193</sup> LGBT Human Rights NASH MIR Center, 2019, [url](#)

<sup>194</sup> ILGA Europe, 2019, p.120, [url](#)

<sup>195</sup> ILGA Europe, 2019, p.120, [url](#)

<sup>196</sup> LGBT Human Rights NASH MIR Center, 2019, p.1, [url](#) ; ILGA Europe, 2019, p.120, [url](#)

Le 31 août 2019, toutefois, la marche des fiertés qui se déroule à Odessa, réunit entre 200 et 350 manifestants et se déroule sans incident majeur<sup>197</sup> malgré l'opposition hostile des milieux religieux radicaux et traditionnalistes<sup>198</sup>. Les forces de l'ordre, qui déploient plus de 500 agents de polices ou gardes nationaux, déclarent l'arrestation de trois personnes dont le comportement trouble l'ordre public<sup>199</sup>. Le 15 septembre 2019, en dépit des autorités municipales qui ont initialement tenté de l'interdire<sup>200</sup>, provoquant les critiques d'Amnesty International<sup>201</sup> et du Bureau des Nations unies<sup>202</sup>, une première marche des fiertés « Kharkiv Pride » se tient à Karkhiv, la deuxième ville du pays en nombre d'habitants<sup>203</sup>. Elle réunit quelque 2 000 participants, sous protection policière, et se déroule sans incidents majeurs en dépit de quelques contremanifestants masqués, qui tentent en vain de perturber l'événement public<sup>204</sup>.

### **3. Attitude des autorités**

#### **3.1. Protection des forces de l'ordre**

Depuis 2016, le déroulement des Marches des fiertés LGBT tient en grande partie à l'attitude explicitement protectrice adoptée durant ces rassemblements par les autorités de police, qui en assurent la sécurité<sup>205</sup> en dépit des menaces proférées<sup>206</sup>.

En 2016, 6 500 agents de police sont déployés lors de la Marche pour l'égalité de Kiev, dont le mouvement ultranationaliste « Pravy Sektor » (« Secteur droit ») annonce qu'elle finira en « bain de sang »<sup>207</sup>. Cette menace n'est toutefois pas suivie d'effets<sup>208</sup>. En juin 2019, la Pride de Kiev est protégée par un important cordon d'agents de police à pied. Les forces de l'ordre, qui arrêtent neuf personnes hostiles, déploient également des dizaines de véhicules et des gendarmes à cheval<sup>209</sup>.

L'association de défense des droits des personnes LGBTI « Nach Mir Center » considère que la police est efficace pour assurer la protection des actions publiques de la communauté LGBT, comme démontré notamment en 2019 lors des marches de Kiev et d'Odessa<sup>210</sup>.

La même ONG estime toutefois que la police reste défaillante en matière d'enquêtes sur les crimes de haine contre les personnes LGBT<sup>211</sup>. Elle explique ce phénomène par le fait que la législation, et l'article 161 du Code pénal notamment, ne mentionne pas explicitement l'orientation sexuelle ou d'identité de genre parmi les motifs de poursuites, un manquement qui peut parfois conduire la police à ne pas enregistrer la plainte préalable nécessaire pour l'ouverture de toute enquête préliminaire<sup>212</sup>.

En mars 2019, le Département d'Etat des Etats-Unis souligne que dans les cas de violences perpétrées contre les personnes LGBTI, les autorités ukrainiennes n'enquêtent pas de

---

<sup>197</sup> Radio Svoboda, 31/08/2019, [url](#)

<sup>198</sup> Radio Svoboda, 31/08/2019, [url](#)

<sup>199</sup> Radio Svoboda, 31/08/2019, [url](#)

<sup>200</sup> Radio Svoboda, 09/09/2019, [url](#) ; Delovaïa Stolitsa (DS), 09/09/2019, [url](#) ; Site d'informations Portail LGBT national d'Ukraine, 08/09/2019, [url](#)

<sup>201</sup> Radio Svoboda, 03/09/2019, [url](#)

<sup>202</sup> Bureau des Nations unies en Ukraine, 04/09/2019, [url](#)

<sup>203</sup> Radio Free Europe/Radio Liberty, Ukrainian Service, 16/09/2019, [url](#)

<sup>204</sup> Radio Free Europe/Radio Liberty, Ukrainian Service, 16/09/2019, [url](#)

<sup>205</sup> LGBT Human Rights NASH MIR Center, 2019, p.5, [url](#) ; Blog du Comité Ukraine, 19/02/2017, [url](#) ; Conseil de l'Europe, Commission européenne contre le racisme et l'intolérance, 19/09/2017, p. 21, [url](#)

<sup>206</sup> ILGA, 2019, pp.151-152, [url](#)

<sup>207</sup> Conseil de l'Europe, Commission européenne contre le racisme et l'intolérance, 19/09/2017, p. 21, [url](#)

<sup>208</sup> Blog du Comité Ukraine, 19/02/2017, [url](#) ; Conseil de l'Europe, Commission européenne contre le racisme et l'intolérance, 19/09/2017, p. 21, [url](#)

<sup>209</sup> Le Figaro, 23/06/2019, [url](#)

<sup>210</sup> LGBT Human Rights NASH MIR Center, 2019, pp.1 et 3, [url](#)

<sup>211</sup> LGBT Human Rights NASH MIR Center, 2019, p.5, [url](#)

<sup>212</sup> LGBT Human Rights NASH MIR Center, 2019, p.3, [url](#)

façon adéquate, les faits n'étant que rarement pénalement qualifiés de crimes de haine, constituant une circonstance aggravante<sup>213</sup>.

En 2015, « Nach Mir Center » révèle 18 cas connus de manquements et d'abus émanant de policiers, y compris le refus de protéger des personnes LGBT et d'intervenir lors d'agressions signalées<sup>214</sup>.

En 2017, à la suite de l'attaque du Festival Egalité de Zaporojié, la police arrête et poursuit certains des assaillants<sup>215</sup>. Toutefois, selon ILGA Europe, les chefs d'accusations retenus sont « hooliganisme ordinaire » et non « acte de crime de haine » qui constitue une circonstance aggravante<sup>216</sup>.

Le 10 mai 2018, alors que « Nach Mir Center » organise une discussion publique à Kiev sur les droits LGBT en Russie, l'ONG rapporte que les agents de police présents sur place refusent d'intervenir pour protéger les participants contre un groupe nationaliste haineux de 20 personnes qui interrompt brutalement la discussion publique et menace les participants<sup>217</sup>. De même, le 30 juin 2018, alors que dix jeunes personnes non identifiées attaquent Boris ZOLOTCHENKO, le chef du comité d'organisation de la Marche pour l'Egalité de Kiev, la police refuse de venir sur la scène de l'agression<sup>218</sup>.

Selon une note d'information du Home Office du Royaume-Uni de 2015, comme pour les consommateurs de drogues, considérés par principe comme « suspects », la police tient fréquemment des fichiers d'individus LGBT, incluant leurs adresses, numéros de téléphone, photographies et prises d'empreintes digitales<sup>219</sup>. Selon la même source, il est également rapporté que des membres de la police pratiquent des profilages de personnes homosexuelles à partir des réseaux sociaux, dont ils utilisent parfois les informations intimes recueillies pour abuser de leurs positions et exercer sur elles un chantage financier<sup>220</sup>.

Des membres de la police agissent parfois violemment contre les personnes LGBT, dans une relative impunité, en tenant des propos ouvertement LGBT-phobes<sup>221</sup>. Dans la ville de Dnipro, dans la nuit du 19 au 20 avril 2019, entre 20 et 25 agents de police opèrent une descente dans le club gay « Potemkine » et se conduisent de façon violente, humiliante, dégradante et ouvertement homophobe contre les clients du club, qui comptent des Ukrainiens ainsi que des étrangers, et auxquels des effets personnels et téléphones mobiles sont dérobés<sup>222</sup>. Des plaintes sont déposées auprès de l'Ombudsman. Toutefois, transmises pour enquête à la police de Dnipro, elles se soldent par la conclusion d'une absence de violations<sup>223</sup>.

### **3.2. Accès à la justice et application des lois**

Selon une note d'information du Home Office du Royaume-Uni de 2015, citant un rapport de l'organisation « Heartland Alliance » de juillet 2013, dans les différents cas documentés de violence homophobe, les forces de l'ordre échouent à protéger les minorités sexuelles mais aussi à poursuivre les individus pour crimes de haine perpétrés contre des individus LGBT<sup>224</sup>. Selon le Rapport 2017 de l'ECRI du Conseil de l'Europe, les personnes LGBT

---

<sup>213</sup> US Department of State, 13/03/2019, PP. 49-50, [url](#)

<sup>214</sup> Conseil de l'Europe, Commission européenne contre le racisme et l'intolérance, 19/09/2017, p. 21-22, [url](#)

<sup>215</sup> ILGA Europe, 09/10/2017, [url](#)

<sup>216</sup> ILGA Europe, 09/10/2017, [url](#)

<sup>217</sup> US Department of State, 13/03/2019, p. 49, [url](#)

<sup>218</sup> LGBT Human Rights NASH MIR Center, 2019, pp.3-4, [url](#)

<sup>219</sup> United Kingdom, Home Office, 17/12/2015, p. 13, [url](#)

<sup>220</sup> United Kingdom, Home Office, 17/12/2015, p. 14, [url](#)

<sup>221</sup> LGBT Human Rights NASH MIR Center, 2019, pp.3-4, [url](#)

<sup>222</sup> LGBT Human Rights NASH MIR Center, 2019, p. 3, [url](#)

<sup>223</sup> LGBT Human Rights NASH MIR Center, 2019, p. 4, [url](#)

<sup>224</sup> United Kingdom, Home Office, 17/12/2015, p. 18, [url](#)

d'Ukraine ont ainsi rarement recours à la justice lorsqu'elles sont victimes de discrimination<sup>225</sup>.

De plus, lorsqu'il s'agit de punir de façon adéquate les personnes qui perpétuent des crimes contre les personnes LGBT, le système judiciaire est souvent pris en défaut<sup>226</sup>. Ainsi, en juin 2015 les 4 personnes condamnées pour avoir lancé des explosifs lors de la Marche pour l'Egalité de Kiev sont reconnues coupables de simples actes « d'hooliganisme », le juge réduisant leur peine initiale de 3 ans d'emprisonnement à seulement 2 ans avec sursis<sup>227</sup>. En janvier 2018, l'enquête ouverte à la suite de l'agression du chef du comité d'organisation de la Marche pour l'Egalité de Kiev, Boris ZOLOTCHENKO, est classée sans suite par « manque de suspects »<sup>228</sup>.

---

<sup>225</sup> Conseil de l'Europe, Commission européenne contre le racisme et l'intolérance, 19/09/2017, p. 35, [url](#)

<sup>226</sup> United Kingdom, Home Office, 17/12/2015, p. 18, [url](#)

<sup>227</sup> Open Democracy, 02/07/2019, [url](#)

<sup>228</sup> US Department of State, 13/03/2019, p. 49, [url](#)

## Bibliographie

Sites web consultés entre le 30/08/2019 et le 21/02/2020.

### Textes juridiques

Ukraine, « Constitution de l'Ukraine » (2004, modifiée en 2019), version consolidée en anglais, 07/02/2019

<https://www.legislationline.org/documents/section/constitutions>

Ukraine, Rada suprême de l'Ukraine, « Code pénal » (amendé en 2019), version consolidée en ukrainien, 06/06/2019

<https://zakon.rada.gov.ua/laws/show/2341-14>

Ukraine, « Code législatif du Travail d'Ukraine » (modifié en 2019), version consolidée en ukrainien, 30/05/2019

<https://pracja.com.ua/kzpp/211.html>

(version consolidée en russe, 30/05/2019)

<https://pracja.com.ua/kzot/1211.html>

Ukraine, « Code pénal » (2001 amendé en 2010), version consolidée en anglais, 23/09/2010

<https://www.legislationline.org/documents/action/popup/id/16257/preview>

### Organisations intergouvernementales

Conseil de l'Europe, « Etat des signatures et ratifications du traité 005 - Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales », m. à j. le 22/01/2020.  
<https://www.coe.int/fr/web/conventions/full-list/-/conventions/treaty/005/signatures>

Bureau des Nations unies en Ukraine, « Оон в Україні: ми підтримуємо Харківпрайд та закликаємо місцеву владу поважати права людини » [L'ONU en Ukraine : nous soutenons la marche des fiertés de Kharkiv et appelons les pouvoirs municipaux à respecter les droits humains], 04/09/2019

[http://www.un.org.ua/ua/informatsiyny-tsentr/news/4770-oon-v-ukrayini-my-pidtrymuyemo-kharkivprayd-ta-zaklykayemo-mistsevu-vladu-povazhaty-prava-lyudyny?fbclid=IwAR0gMVX2Bo8TxV5W7K13-IFJm12t77EbTfzwZhmy\\_Zzj0t2fnEk6kiLy0cY](http://www.un.org.ua/ua/informatsiyny-tsentr/news/4770-oon-v-ukrayini-my-pidtrymuyemo-kharkivprayd-ta-zaklykayemo-mistsevu-vladu-povazhaty-prava-lyudyny?fbclid=IwAR0gMVX2Bo8TxV5W7K13-IFJm12t77EbTfzwZhmy_Zzj0t2fnEk6kiLy0cY)

Conseil de l'Europe, Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI, selon l'abréviation en anglais), « Rapport de l'ECRI sur l'Ukraine (cinquième cycle de monitoring) », CRI(2017)38, Strasbourg, 47 p., 19/09/2017  
<https://rm.coe.int/cinquieme-rapport-sur-l-ukraine/16808b5ca9>

UNHCR (Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés), Principes directeurs sur la protection internationale N°9 : Demandes de statut de réfugié fondées sur l'orientation sexuelle et/ou l'identité de genre dans le contexte de l'article 1A(2) de la Convention de 1951 Convention et/ou son Protocole de 1967 relatifs au statut des réfugiés, HCR/GIP/12/01, 23/10/2012

<http://www.refworld.org/cgi-bin/texis/vtx/rwmain/opendocpdf.pdf?reldoc=y&docid=52d8facd4>

United Nations Human Rights Council (HRC), « Ratification Status for Ukraine », n.d.  
[https://tbinternet.ohchr.org/\\_layouts/15/TreatyBodyExternal/Treaty.aspx?CountryID=65&Lang=EN](https://tbinternet.ohchr.org/_layouts/15/TreatyBodyExternal/Treaty.aspx?CountryID=65&Lang=EN)

## **Institutions nationales**

Site officiel du Président de l'Ukraine, « Pétitions électroniques », « Петиція щодо захисту християнських цінностей – основи стабільності, розвитку і процвітання України » [Pétition pour la protection des valeurs chrétiennes – Les Bases de la durabilité, du développement et de la prospérité de l'Ukraine], 15/01/2020  
<https://petition.president.gov.ua/petition/74484>

US Department of State, « Ukraine 2018 Human Rights Report », 78 p., notamment pp. 49-50, 13/03/2019  
<https://www.state.gov/wp-content/uploads/2019/03/UKRAINE-2018-HUMAN-RIGHTS-REPORT.pdf>

United Kingdom, Home Office, « Country Information and Guidance - Ukraine: Sexual Orientation and Gender Identity », 17/12/2015  
<https://www.refworld.org/cgi-bin/texis/vtx/rwmain?page=search&docid=5672d9e64&skip=0&query=sexual%20orientation&coi=UKR>

## **Organisations non gouvernementales**

Site de l'ONG Kyiv Pride, « Офіційна позиція ГО "КиївПрайд" щодо мови ворожнечі у ЗМІ та спекуляцій на тему ЛГБТ » [Position officielle de l'ONG KyivPride sur le langage d'hostilité dans les médias et les spéculations sur le thème LGBT], 19/07/2019  
<http://kyivpride.org/ofitsijna-pozytsiia-ho-kyivprajd-shchodo-movy-vorozhnechi-u-zmi-ta-spekuliatsij-na-temu-lhbt/>

Site de l'ONG KyivPride, « Програма київпрайд 2019 » [Programme 2019 de la marche des fiertés de Kyiv], 01/06/2019  
<http://kyivpride.org/prohrama-kyivprajd-2019-ta-volonterstvo-na-prajd-tyzhni/>

Open Democracy, « Is Ukraine turning the corner on LGBT rights? », 02/07/2019  
<https://www.opendemocracy.net/en/odr/ukraine-turning-corner-lgbt-rights/>

ILGA, « State-Sponsored Homophobia 2019 » (rapport annuel), 2019, pp.151-152  
[https://ilga.org/downloads/ILGA\\_State\\_Sponsored\\_Homophobia\\_2019\\_light.pdf](https://ilga.org/downloads/ILGA_State_Sponsored_Homophobia_2019_light.pdf)

ILGA Europe, « Annual Review of the Human Rights Situation of Lesbian, Gay, Bisexual, Trans, and Intersex People - 2019 », « Ukraine », covering the period of January to December 2018 », pp.120-121, 2019  
<https://ilga-europe.org/sites/default/files/ukraine.pdf>

Eurasian Coalition on Male Health (ECOM), « ECOM presents first ever Regional Report on violations of the right to health of gay men, other MSM and trans people in the CEECA region in 2017 », 14/09/2018  
[https://ecom.ngo/en/reginal\\_report/](https://ecom.ngo/en/reginal_report/)

Eurasian Coalition on Male Health (ECOM), « Brief on HIV among MSM and Trans people in Ukraine » (document en ukrainien), 2018  
<https://ecom.ngo/en/library/msm-and-hiv-in-ukraine/>

Eurasian Coalition on Male Health (ECOM), « Expression abridged a legal analysis of anti-LGBT propaganda laws », 2018  
<https://ecom.ngo/en/library/eala/>

ILGA Europe, « ILGA-Europe statement on hate crime targeting LGBTI people in Ukraine », 09/10/2017

<https://www.ilga-europe.org/resources/news/latest-news/statement-hate-crime-ukraine>

Insight, «Как правильно писать о ЛГБТ. Курс для журналистов» [Comment écrire sur les LGBT. Cours pour les journalistes], 58 p., 2017.

[http://www.insight-ukraine.org/uploads/files/on-line\\_kurs\\_ukr\\_web.pdf](http://www.insight-ukraine.org/uploads/files/on-line_kurs_ukr_web.pdf)

ILGA Europe, « Letter of Support to Kiev Pride 2016 », 18/04/2016

[https://ilga-europe.org/sites/default/files/20160418\\_letter\\_of\\_support\\_to\\_kyiv\\_pride\\_2016\\_signed.pdf](https://ilga-europe.org/sites/default/files/20160418_letter_of_support_to_kyiv_pride_2016_signed.pdf)

ILGA Europe, « LGBTI people in Ukraine deserve legal protection and social certainty », 06/11/2015

<https://www.ilga-europe.org/resources/news/latest-news/lgbti-people-ukraine-deserve-legal-protection-and-social-certainty>

ILGA Europe, « Statement on Odessa Equality March », 13/08/2015

<https://www.ilga-europe.org/resources/news/latest-news/statement-odessa-equality-march>

Gay Alliance Ukraine, « Odessa court banned the Equality March », 13/08/2015

[http://upogau.org/eng/inform/uanews/worldnews\\_2617.html](http://upogau.org/eng/inform/uanews/worldnews_2617.html)

Gay Alliance Ukraine, « Odesa authorities sabotage holding of the Pride events », 13/08/2015

[http://upogau.org/eng/inform/uanews/worldnews\\_2618.html](http://upogau.org/eng/inform/uanews/worldnews_2618.html)

ILGA Europe, « “Anti-propaganda” law in Ukraine withdrawn from the Parliament agenda », 28/01/2015

<https://www.ilga-europe.org/resources/news/latest-news/anti-propaganda-law-ukraine-withdrawn-parliament-agenda>

ILGA Europe, « ILGA-Europe is concerned with the cancellation of Kyiv Pride », 07/07/2014

<https://www.ilga-europe.org/resources/news/latest-news/ilga-europe-concerned-cancellation-kyiv-pride>

ILGA Europe, « Kyiv Pride goes ahead despite ban », 27/05/2013

<https://www.ilga-europe.org/resources/news/latest-news/kyiv-pride-goes-ahead-despite-ban>

Tochka Opory, « Заява ГО « Точка опори ЮА» щодо нападу на нашого працівника, ЛГБТ-активіста і ветерана АТО/ООС Віктора Пилипенка » [Déclaration de l'association Tochka Opory au sujet de l'attaque contre notre dirigeant, le militant LGBT et le vétéran de l'opération antiterroriste Viktor Pylypenko], s.d.

<https://t-o.org.ua/statement/pylypenko>

Kyiv Pride (en ukrainien et en anglais), s.d.

<http://kyivpride.org>

Kyiv Pride, « Партнери » [Les partenaires], s.d.

<http://kyivpride.org/nashi-partneri/>

Tochka Opory, « Про нас » [A notre sujet], s.d. <https://t-o.org.ua/about>

Insight, s.d.

<https://www.insight-ukraine.org/uk>

Insight, « Shelter » s.d.

<https://www.insight-ukraine.org/en/projects/shelter>

### **Think tanks, universités et centres de recherches**

LGBT Human Rights NASH MIR Center, « LGBT situation in Ukraine in 2019 », 10 p., 2019  
[https://gay.org.ua/publications/Situation\\_of\\_LGBT\\_in\\_Ukraine\\_Summer\\_2019\\_ENG.pdf](https://gay.org.ua/publications/Situation_of_LGBT_in_Ukraine_Summer_2019_ENG.pdf)

LGBT Human Rights NASH MIR Center, « Overcoming obstacles. LGBT situation in Ukraine in 2018 », 2019

<https://gay.org.ua/publications/Situation-of-LGBT-in-Ukraine-2018-ENG.pdf>

LGBT Human Rights NASH MIR Center, « About Nash Mir », s.d.

<https://gay.org.ua/en/blog/category/situation-of-lgbt-in-ukraine/>

### **Médias**

Reuters, « Ukraine's LGBT+ war veterans boost battle for », 17/02/2020

<https://www.reuters.com/article/us-ukraine-lgbt-rights-feature-trfn/ukraines-lgbt-war-veterans-boost-battle-for-equality-idUSKBN20B0P9?fbclid=IwAR0BY9dLb1pyzK82zr4SrfYEK7JgtdNvx7cwTDjEEGHkJABcXoK2tIIq4T8>

Site d'informations Portail LGBT national d'Ukraine, « Юраш: Сім'я це чоловік і жінка » [Iourach : la famille, c'est un homme et une femme], 24/01/2020

[https://www.lgbt.org.ua/news/show\\_4808/](https://www.lgbt.org.ua/news/show_4808/)

NV Ukraine, « Семья — это мужчина и женщина. «Слуга народа» Юраш рассказал НВ, зачем в Раде появилось объединение за « традиционные ценности » [La famille, c'est un homme et une femme'. Le député IOURACH des 'Serviteurs du Peuple' explique à la rédaction de NV dans quel but s'est constitué à la Rada un groupe pour « les valeurs traditionnelles], 23/01/2020

<https://nv.ua/ukraine/politics/semya-lgbt-i-alkogolizm-nardep-yurash-novosti-ukrainy-50065754.html>

TK Media, « Святослав Юраш: Церковь — берегиня брака, государство обесценило этот институт » [Sviatoslav Iourach : l'Eglise, est protectrice du mariage, l'Etat a dévalué cette institution], 20/01/2020

<https://tk.media/interview/svyatoslav-yurash-tserkov-bereginya-braka-gosudarstvo-obestsenilo-etot-institut-2020-01-20?fbclid=IwAR1TIHjLwz1FYqDOhC2UKi3HTbhqg8IRjcrLqD4TYjbFt0354-tsecMCD6g>

Site d'informations Portail LGBT national d'Ukraine, « ЛГБТ+ військові виступили проти "скреп" » [Les militaires LGBT+ s'opposent au 'slam'], 20/01/2020

[https://www.lgbt.org.ua/news/show\\_4807/](https://www.lgbt.org.ua/news/show_4807/)

Site d'informations Portail LGBT national d'Ukraine, « Президент України виступив на підтримку ЛГБТ » [Le Président d'Ukraine s'est exprimé publiquement en soutien aux personnes LGBT], 15/01/2020

[https://www.lgbt.org.ua/news/show\\_4805/](https://www.lgbt.org.ua/news/show_4805/)

Radio Free Europe/Radio Liberty, Ukrainian Service, « Ukraine's Second-Largest City, Kharkiv, Holds First Gay-Pride March », 16/09/2019

<https://www.rferl.org/a/kharkiv-pride-lgbt/30165356.html>

Radio Svoboda, « Міська влада не буде намагатись заборонити ходу «ХарківПрайду» – організатори » [Les autorités municipales n'essaieront pas d'interdire la marche des fiertés de Kharkiv - les organisateurs], 09/09/2019

<https://www.radiosvoboda.org/a/news-merija-kharkova-ne-bude-namagatys-zaboronyty-kharkiv-pride/30155194.html>

Delovaia Stolitsa (DS), « Передумал: Кернес уже одобряет Марш Равенства в Харькове » [Il a changé d'avis : Kernes soutient désormais la Marche de l'Egalité à Kharkiv], 09/09/2019

<http://www.dsnews.ua/society/peredumal-kernes-uzhe-odobryaet-marsh-ravenstva-v-harkove-09092019161800>

Site d'informations Portail LGBT national d'Ukraine, « Перший ЛГБТ-прайд в Харкові відбудеться, незважаючи на опір влади » [La première fierté LGBT à Kharkiv aura lieu malgré la résistance des autorités], 08/09/2019

[https://www.lgbt.org.ua/news/show\\_4795/](https://www.lgbt.org.ua/news/show_4795/)

Radio Svoboda, « Правозахисники закликають владу і поліцію Харкова гарантувати безпеку «ХарківПрайду» » [Les défenseurs des droits humains demandent aux autorités municipales et à la police de Kharkiv de garantir la sécurité de la marche des fiertés de Kharkiv], 03/09/2019

<https://www.radiosvoboda.org/a/news-pravozakhysnyky-kharkiv-pride/30144370.html>

Radio Svoboda, « На ЛГБТ-ході в Одесі затримали трьох людей » [Trois personnes ont été arrêtées lors de la marche LGBT à Odessa], 31/08/2019

<https://www.radiosvoboda.org/a/news-lgbt-odesa/30139277.html>

Radio Svoboda, « У Місії ООН з прав людини засудили напад у Києві на ветерана бойових дій, ЛГБТ-активіста » [La Mission des droits de l'homme des Nations Unies condamne l'attaque perpétrée à Kiev contre un ancien combattant, militant LGBT], 30/08/2019

<https://www.radiosvoboda.org/a/news-un-napad-lgbt-aktyivist/30138117.html>

Site d'informations Portail LGBT national d'Ukraine, « ЛГБТ-фільми "Молодості", які не можна пропустити » [Le film LGBT 'de la Jeunesse' à ne pas manquer], 23/08/2019

[https://www.lgbt.org.ua/materials/show\\_4789/](https://www.lgbt.org.ua/materials/show_4789/)

Karatchoun, « Парад педерастов в Славянске: ответ городского совета » [Le défilé des pédérastes à Sloviansk. La réponse du conseil municipal], 18/07/2019

[https://karachun.com.ua/parad-pederastov-v-slavyanske-otvet-gorodskogo-soveta-7597?fbclid=IwAR2Omimc038PS8Pbqfi52lbkysJHOLYw6-\\_oHda1PkWLZ5yv4643UnnzSIE](https://karachun.com.ua/parad-pederastov-v-slavyanske-otvet-gorodskogo-soveta-7597?fbclid=IwAR2Omimc038PS8Pbqfi52lbkysJHOLYw6-_oHda1PkWLZ5yv4643UnnzSIE)

Le Figaro, « Ukraine: la gay pride réunit des milliers de personnes à Kiev », 23/06/2019

<http://www.lefigaro.fr/flash-actu/en-images-ukraine-la-gay-pride-reunit-des-milliers-de-personnes-a-kiev-20190623>

Site d'informations Portail LGBT national d'Ukraine, « Руслана Панухник: "Марш рівності показує, що ЛГБТ-спільнота існує і є питання, які її турбують" » [Rouslana Panoukhnik : "La marche pour l'égalité montre que la communauté LGBT existe et que des problèmes la concernent"], 31/05/2019

[https://www.lgbt.org.ua/interview/show\\_4695/](https://www.lgbt.org.ua/interview/show_4695/)

Site d'informations Portail LGBT national d'Ukraine, « У Києві назвали дату проведення цьогорічного Маршу рівності » [A Kiev, a été fixée la date de la marche de l'égalité de cette année], 22/01/2018

[https://www.lgbt.org.ua/news/show\\_4606/](https://www.lgbt.org.ua/news/show_4606/)

KP v Ukraine, « Закон о запрете дискриминации на работе вступил в силу » [La loi interdisant la discrimination au travail est entrée en vigueur], 26/11/2015

<https://kp.ua/politics/520317-zakon-o-zaprete-dyskrymynatsyy-na-rabote-vstupyl-v-sylu>

KP v Ukraine, « Рада проголосовала за антидискриминационную поправку в Трудовой кодекс » [La Rada a voté pour l'amendement non-disrimination au Code du travail], 12/11/2015

<https://kp.ua/politics/518823-rada-proholosovala-za-antydyskrymynatsyonnuui-popravku-v-trudovoi-kodeks>

Agence RBC Україна, « Рада приняла поправки в КЗОТ о запрете дискриминации » [La Rada a adopté les amendements au Code du Travail sur l'interdiction de la discrimination], 12/11/2015

<https://www.rbc.ua/rus/news/rada-prinyla-popravki-trudovoy-kodeks-zaprete-1447166336.html>

Site d'informations Portail LGBT national d'Ukraine (en ukrainien, en russe et en anglais), s.d.

<https://www.lgbt.org.ua/>

## Blogs

Blog du Comité Ukraine, « Moins discriminée, la communauté LGBT attend encore sa révolution », hébergé par le média Libération, 19/02/2017

<http://comite-ukraine.blogs.liberation.fr/2017/02/15/moins-discriminee-la-communaute-lgbt-attend-encore-sa-revolution/>

## Réseaux sociaux

Compte Facebook de Sviatoslav IOURACH « Sviatoslav Yurash », publication du 17/01/2020

[https://www.facebook.com/sviatoslav.yurash/posts/3845813342125674?\\_xts\\_\[0\]=68.\\_ARAkQfCHsBNVSf\\_24XKKe0xihCDu5JY9X0EAIpMr2Hs9YePpZ-utk7Z0IrUQ72bU2N71HFP\\_45z3EU\\_SWdkLLFZVvbk1ZSIsoHJ\\_CHiGYGLNq6LM5fbTIHfjX8T\\_ZNUUZatpOuibIIJFP91WW5xb6FzgiJ3h-j\\_t5nIYjKk4a\\_Mw2K1\\_oma\\_iVzOCNFi-oEv28Z-Td2HK-QdMVi&\\_tn\\_=K-R-R](https://www.facebook.com/sviatoslav.yurash/posts/3845813342125674?_xts_[0]=68._ARAkQfCHsBNVSf_24XKKe0xihCDu5JY9X0EAIpMr2Hs9YePpZ-utk7Z0IrUQ72bU2N71HFP_45z3EU_SWdkLLFZVvbk1ZSIsoHJ_CHiGYGLNq6LM5fbTIHfjX8T_ZNUUZatpOuibIIJFP91WW5xb6FzgiJ3h-j_t5nIYjKk4a_Mw2K1_oma_iVzOCNFi-oEv28Z-Td2HK-QdMVi&_tn_=K-R-R)

Compte Facebook « Військові ЛГБТ та наші союзники / Ukrainian LGBT Soldiers and our Allies » « Рівність, Гідність та Свобода - традиція України » [L'égalité, la dignité et la liberté – sont ders traditions de l'Ukraine], 07/11/2019

[https://www.facebook.com/LGBTmilitary/?\\_tn\\_=kC\\_R&eid=ARDZx8UHgmtFLYj6XuYaN06kh7SPs3YrdtVyBKHjQMKqXGq\\_wZnkTy2sY5I9EoJ\\_whpG\\_BVKmBHff1L&hc\\_ref=ARQdeWnewALisZHIASPs8Z6dQHzZKtooD96-ci8CL7u3EOYuvF4vmYHJifHt2Rtgdp4](https://www.facebook.com/LGBTmilitary/?_tn_=kC_R&eid=ARDZx8UHgmtFLYj6XuYaN06kh7SPs3YrdtVyBKHjQMKqXGq_wZnkTy2sY5I9EoJ_whpG_BVKmBHff1L&hc_ref=ARQdeWnewALisZHIASPs8Z6dQHzZKtooD96-ci8CL7u3EOYuvF4vmYHJifHt2Rtgdp4)

Compte Facebook de la Coalition de lutte contre les discriminations en Ukraine, s.d.,

[https://www.facebook.com/antidi.org.ua/?\\_tn\\_=kC\\_R&eid=ARB8nUBSxgEyzZhjKHvHEY-YzEMqJ0IQoU-Fha94xLNSxsAfAhqi\\_G9pDJp9JxmQbX6PreOLsS1gHJ&hc\\_ref=ARS-y09fva-SIUbr\\_sSaYKi\\_0qT615WRHQXTpW-gUe8Ea1nVZ9g2MhPUTJmH04IxIr4&fref=nf&\\_xts\\_\[0\]=68.ARABimeEX7duwla42eatfl3](https://www.facebook.com/antidi.org.ua/?_tn_=kC_R&eid=ARB8nUBSxgEyzZhjKHvHEY-YzEMqJ0IQoU-Fha94xLNSxsAfAhqi_G9pDJp9JxmQbX6PreOLsS1gHJ&hc_ref=ARS-y09fva-SIUbr_sSaYKi_0qT615WRHQXTpW-gUe8Ea1nVZ9g2MhPUTJmH04IxIr4&fref=nf&_xts_[0]=68.ARABimeEX7duwla42eatfl3)

[Wg0gKqqExnXT4huxjeZzz5M7CzZJAdDdSS6-hWVj8Is-TI5akvfFusIZhYW69pGHYSbdD4sBt6GLxJCK6etnyqcZqKc2-qH3gmo2IPG6bHjevLthOkJVyyWPgCfXY4fxVa4WBW-2CJWN56oMDd7dWBES\\_i49I08HtTWosG5J0exOGazF-mFJ7IfOfVELMGYQS5CJBvBmkVyelynwF7nnRvsoHI\\_BDzjtGFqV3h3PtNOY2ymWqjNtpECIINql\\_V\\_7Qhk53AAIKXe1vH9OdRcYcHm7rq-UHAnMTwXdIY0x12mAVYxCogd-bcXpTGNn\\_wK8SS2sOfmMCgsxgMhoKxA](#)

Compte Facebook « Військові ЛГБТ та наші союзники/Ukrainian LGBT Soldiers and our Allies », s.d.

[https://www.facebook.com/LGBTmilitary/?\\_xts=\[0\]=68.ARCPsw2t37Tgg8wPmh9h1F6EZ7WJnvrGyVJlg-NcvDnuFyupri-2sAmuz-IM57k\\_mAvFuqTOqdtGeugOs2v2Hy1b3jyl-wPRP8A9nDWxp7PBu2JPTWO8yQwl86fv32d4frLnquZpxF\\_oz\\_D64G9dJxwbXWIN64EcXk3xsZEWTelJitOBN5q\\_c7\\_DsH10lanrxlarwbpalZUHOOTyBG8p9iR2I2OlgC2zl\\_JwUyWI34d5eMtEIJckyzHdsXjoZkIYpsuZm0dio5L5hl49HPeQDrq7i\\_GoztrxaWOEwlZfA11s2JS7LxTx0zVm1es3YmopGhREVGqDg3jMISSUYBKC8&\\_xts=\[1\]=68.ARDFjU394Ad8AcwHXpsagGrz1TS7oX2ItQorO8Qg-mg6ey4jxM0rEf35EUsrSbAGfqNI4GOGYIYwr5i7g011LQ5\\_i5y3KnSSHGq4Hi5gAyBA1ugshqEcdl3Y3y4odOdWbo\\_jR8BSW\\_pFKFJmUs3VNTYkVIa0HoU2BLNFaWE7y4qkHFjzqBxB6xRG7tP3kXWoTZ56-TEQf1o3WbYWq3Y3QwNTraALn70IW3796sUA2cdOHPy8E4IufXbksZt761OfCGRiECJxCw9-5OzzEBV4rOS1LyhJV8a4Ik7NMuHg\\_x1FiLycywa08iVtxkgbMYT8xe27nPe35SuKj3eflPk&tn\\_=KC-R&eid=ARDZx8UhgmtFLYj6XuYaN06khh7SPs3YrdtVyBKHjQMKqXGq\\_wZnkTy2sY5I9EoJwhpG\\_BVKmBHff1L&hc\\_ref=ARQdeWnewALisZHIASPs8Z6dOHZKtooD96-ci8CL7u3EQYuvF4vmYHJifHt2RtgdP4](https://www.facebook.com/LGBTmilitary/?_xts=[0]=68.ARCPsw2t37Tgg8wPmh9h1F6EZ7WJnvrGyVJlg-NcvDnuFyupri-2sAmuz-IM57k_mAvFuqTOqdtGeugOs2v2Hy1b3jyl-wPRP8A9nDWxp7PBu2JPTWO8yQwl86fv32d4frLnquZpxF_oz_D64G9dJxwbXWIN64EcXk3xsZEWTelJitOBN5q_c7_DsH10lanrxlarwbpalZUHOOTyBG8p9iR2I2OlgC2zl_JwUyWI34d5eMtEIJckyzHdsXjoZkIYpsuZm0dio5L5hl49HPeQDrq7i_GoztrxaWOEwlZfA11s2JS7LxTx0zVm1es3YmopGhREVGqDg3jMISSUYBKC8&_xts=[1]=68.ARDFjU394Ad8AcwHXpsagGrz1TS7oX2ItQorO8Qg-mg6ey4jxM0rEf35EUsrSbAGfqNI4GOGYIYwr5i7g011LQ5_i5y3KnSSHGq4Hi5gAyBA1ugshqEcdl3Y3y4odOdWbo_jR8BSW_pFKFJmUs3VNTYkVIa0HoU2BLNFaWE7y4qkHFjzqBxB6xRG7tP3kXWoTZ56-TEQf1o3WbYWq3Y3QwNTraALn70IW3796sUA2cdOHPy8E4IufXbksZt761OfCGRiECJxCw9-5OzzEBV4rOS1LyhJV8a4Ik7NMuHg_x1FiLycywa08iVtxkgbMYT8xe27nPe35SuKj3eflPk&tn_=KC-R&eid=ARDZx8UhgmtFLYj6XuYaN06khh7SPs3YrdtVyBKHjQMKqXGq_wZnkTy2sY5I9EoJwhpG_BVKmBHff1L&hc_ref=ARQdeWnewALisZHIASPs8Z6dOHZKtooD96-ci8CL7u3EQYuvF4vmYHJifHt2RtgdP4)

## **Autres sources**

Les principes de Jogjakarta, « Principes de Jogjakarta sur l'application de la législation internationale des droits humains en matière d'orientation sexuelle et d'identité de genre », 03/2007

[http://www.yogyakartaprinciples.org/wp/wp-content/uploads/2016/08/principles\\_fr.pdf](http://www.yogyakartaprinciples.org/wp/wp-content/uploads/2016/08/principles_fr.pdf)

Spartacus Going Out, « Ukraine », s. d.

<https://spartacus.gayguide.travel/goingout/europe/ukraine>

Voir les pages :

- « Kiev » : <https://spartacus.gayguide.travel/goingout/europe/ukraine/kyiv/>
- « Kharkiv » : [https://spartacus.gayguide.travel/goingout/kharkiv/97273\\_Jam](https://spartacus.gayguide.travel/goingout/kharkiv/97273_Jam)
- « Dnipro » : <https://spartacus.gayguide.travel/goingout/europe/ukraine/dnipro/>
- « Odessa » : <https://spartacus.gayguide.travel/goingout/europe/ukraine/odessa/>
- « Tcherkassy » :  
[https://spartacus.gayguide.travel/goingout/cherkassy/71500\\_Erik%27s](https://spartacus.gayguide.travel/goingout/cherkassy/71500_Erik%27s)
- « Krementchoug » :  
<https://spartacus.gayguide.travel/goingout/europe/ukraine/kremenchug/>